> L'attitude de la population de langue anglaise dans la question du français a été malveillante et inintelligente; la répercussion sur la province de Québec et sur notre développement national a été malheureuse.
>
> Le génie français est le génie de race le plus brillant du monde moderne. Ce n'est peut-être pas facile à prouver, mais c'est facile à sentir.
>
> Le professeur OSBORNE.



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

> Tout obscurantiste qui pérore sur l'avantage d'une langue et d'une langue seulement combat de toute son influence pour un Canada tronqué et anémié, en comparaison avec l'entité composite qu'il devrait être.
>
> Le professeur OSBORNE.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 27 février 1935 — No 52

Retour aux moeurs spartiates

Nous lisions dernièrement dans un journal français un article intitulé "La France riche en hommes". L'auteur, M. Léon Merklen, commentait la formule de la **Vanguardia** de Boulogne que le secret de la puissance de ce pays résidait dans sa richesse d'hommes.

"La France est riche en hommes; Gaziel veut dire: en chefs, en penseurs, en animateurs, en hommes d'Etat..." déclare M. Merklen. Mais cette formule "peut sembler ironique, tant est terrible la situation de notre natalité, tant paraissent effrayantes les perspectives qui s'ouvrent à ce point de vue devant nous. Le nombre de nos naissances a diminué d'un tiers... Bientôt le nombre des cercueils l'emportera sur celui des berceaux..."

En parcourant ces lignes, nous songions à la politique du relèvement des natalités en Allemagne, en Italie; nous pensions à l'accroissement prodigieux des races jaunes et noires et aux prévisions pessimistes de Mussolini, qui se demande si la civilisation de l'homme blanc n'est pas appelée à disparaître. Nous serions porté à le croire en constatant les efforts de la science pour limiter les berceaux. Les nombreuses cliniques et la propagande anticonceptionnelles des Etats-Unis spécialement, inspirées du paganisme, font une trouée épouvantable dans la natalité américaine.

Samedi dernier, le **Herald** de Prince-Albert reproduisait — il n'est pas l'unique — un article du docteur Morris-Fishbein, paru dans le journal de l'Association médicale américaine (magazine de la santé) et intitulé "**Heredity Main Factor in Feeble-Mindedness**" que nous traduisons: "L'hérédité, facteur principal de la débilité mentale."

Le docteur Fishbein prouve que l'intelligence est beaucoup influencée par l'hérédité. Donc, règle générale, les idiots, les fous, les imbéciles... engendreraient des faibles d'esprit. Des statisticiens, continue-t-il, calculent que 10,000,000 d'Américains, d'apparence normale, auraient des tendances à la folie.

Il termine en disant que la seule solution au problème des faibles d'esprit réside dans la stérilisation.

Cette doctrine est absolument opposée aux enseignements de la morale chrétienne et dépasse les conclusions de la génétique.

La loi d'atavisme est pleine de mystère, et toutes les expériences pratiquées principalement sur les végétaux et coordonnées dans les lois mendéliennes, pour acquises qu'elles soient, restent douteuses dans leur dernière application aux êtres supérieurs. Sans doute des caractères se communiquent par l'hérédité. Mais quels sont-ils et à quel degré? Mystère de complexité.

"Dans une famille tarée, écrit le professeur Jean Piéri, le caractère maladie (caractère dominant) peut se transmettre à la génération suivante, mais cela n'est pas fatal. Dans la même famille, le caractère bonne santé (caractère récessif) peut parfaitement réapparaître dans les générations suivantes. René Brouillard affirme que "l'état morbide s'atténue très souvent en vieillissant à travers la descendance." Bénard, médecin français, déclare à son tour: "Quand, dans une affection héréditaire à proportion mendélienne, l'aîné d'une fratrie (famille) est indemne, les autres enfants seront également indemnes; et l'on peut considérer la maladie comme éteinte dans cette branche." Si nous considérons que les caractères bons ou mauvais "de l'un et de l'autre conjoint se croisent et s'entre-croisent à l'infini, suivant une complexité que nous ne pouvons déterminer, nous sommes obligés de reconnaître que les faits déjouent toutes nos prévisions en matière d'hérédité. Si l'on ajoute que les maladies héréditaires ne sont pas toute la pathologie, mais une infime partie; que la plupart des maladies sont acquises et pas toujours décelables (syphillis ou cancer, par exemple); et que, comme l'a montré encore Léon Bénard, les enfants des tuberculeux naissent et croissent en pleine santé, s'ils sont soustrait à leur entourage", on voit à quelles difficultés se heurtent les lois de sélection. Quant à l'hérédité des tares mentales, voici ce que dit un spécialiste, le docteur Ch. Grimbert: "Il n'est presque pas de cas où l'on puisse reconnaître une transmission certaine de telles tares."

Nous pourrions multiplier les témoignages de la science contre les fatalistes de l'eugénisme américain qui animalise l'homme.

Cet eugénisme matérialiste fait plus de cas du corps que de l'âme. Il considère l'homme comme un animal. Un bel athlète, bien musclé, vaut mieux qu'un grand esprit dans un corps difforme. Il méconnaît les valeurs spirituelles. "Le génie, observe le docteur Piétri, confine parfois à la pathologie morbide. Souvent des corps difformes abritent de belles âmes, et dans un organisme misérable de grands coeurs ont palpité. L'histoire des peuples, la littérature, les arts, les sciences regorgent d'exemples de ce genre, où des génies, par leur action puissamment bienfaisante, ont largement contre-balancé celle des anormaux..."

Si les eugénistes américains ne craignaient pas les protestations du monde entier, ils conseilleraient candidement le retour aux moeurs de Sparte où l'on faisait juger par des magistrats si les nouveaux-nés devaient vivre ou mourir sur le mont Taygète. Car, à part ce moyen radical et odieux, ils ont tout conseillé: moyens anticonceptionnels, avortement, stérilisation, divorce, mariage de compagnonnage, union libre, etc...

Le Pape, dans son encyclique **Casti Connubii**, flagelle ces principes, ces pratiques de la plus basse dégradation; il les appelle des 'monstruosités". "Bien plus (quelques-uns) veulent que ces hommes (ceux qui paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer des enfants défectueux) soient de par la loi, de gré ou de force, privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale; et cela non point pour réclamer des pouvoirs publics une peine sanglante comme châtiment d'un crime ou pour prévenir des crimes futurs, mais en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement... C'est, continue le Pape, les gratuitement inculper d'une faute grave."

Les pouvoirs publics n'ont aucun droit direct sur les membres du corps humain. Saint Thomas nie que, pour prévenir des maux futurs, on ait le droit d'infliger une lésion au corps...

D'ailleurs, pourquoi impliquer les tares mentales à l'hérédité. Le genre de vie que mènent les américains fait plus de névroses, de déments, d'idiots, etc., que l'hérédité. Que l'on supprime les stupéfiants, drogues, alcool, usage immodéré de la nicotine; les dances, les théâtres, les divorces, les taudis, et l'on fermera bien des asiles d'aliénés; que l'on revienne au dogme et à la morale chrétienne, que l'on respecte les lois sacrées du mariage et les devoirs des époux; que les foyers ne soient pas des lieux de débauche et de mauvais exemple pour les enfants; que l'Etat légifère contre le crime, l'immoralité des livres, des magazines, des journaux; qu'il fasse respecter les lois destinées au bien-être public... et la foule des anormaux diminuera graduellement.

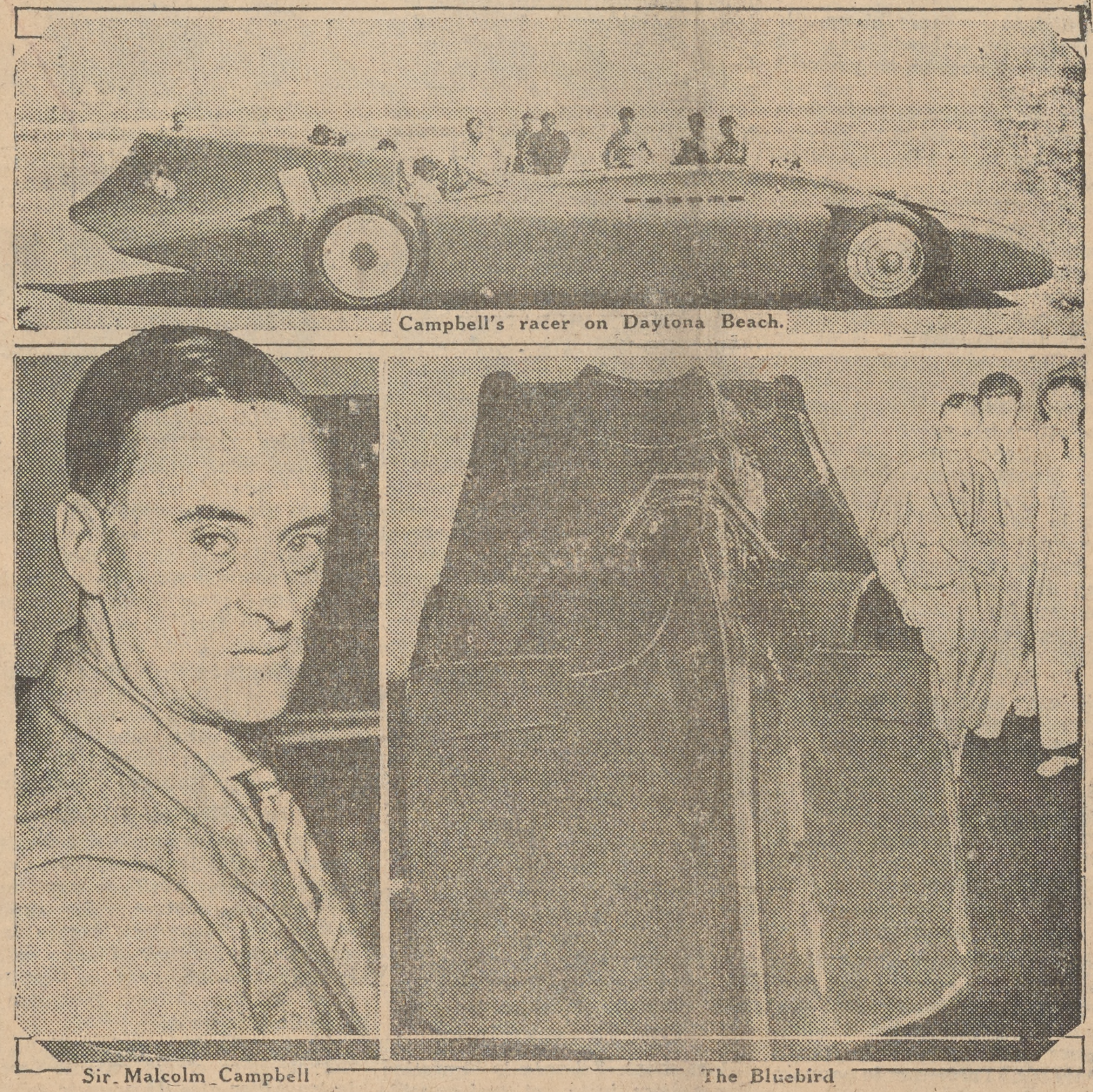
Aux procédés destructifs, l'Eglise catholique oppose une doctrine de vie. "Au lieu d'un eugénisme qui comprime et menace l'espèce humaine sous prétexte de l'améliorer, ajoute René Brouillard, nous avons un eugénisme qui la développe et l'épanouit, sans phobie peu scientifique de l'hérédité, en insistant sur l'effort morale et social, tout en ne négligeant pas le côté physique et corporel, en toute pitié pour les faibles et les malvenus, en toute charité entre les individus et les peuples."

Nous avons jugé à propos de répondre à l'article du **Herald**; il est de nature à semer l'erreur dans l'intelligence de nos lecteurs, qui, trop nombreux, lisent journellement cette presse farcie de faux principes. La loi de stérilisation est à l'ordre du jour. Elle est en vigueur en Alberta, en Colombie, et le Manitoba, si nous ajoutons foi à l'entre-filet d'un quotidien de la province, tenterait de la faire accepter par la législature.

A force de lire de semblables articles, certains catholiques, peu avertis, peuvent croire que ces médecins américains, passionnés d'un idéal de "haras", ont les vraies données de la science.

JOSEPH VALOIS, O.M.I.

Sir Malcolm Campbell, et son auto de cou rse, sur la plage de Dayton, en Floride.



Campbell's racer on Daytona Beach.

Sir Malcolm Campbell — The Bluebird

Il espère atteindre une vitesse de 300 milles à l'heure, sur son nouveau char de cinq tonnes, le "Bluebird". Il détient le record mondial de la vit esse, 272,108 milles à l'heure.

UNE PRIME A LA PARESSE

M. BOURASSA ET LE BILL DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

M. Henri Bourassa déclara qu'il s'opposait entièrement au bill.

"Je suis peut-être le seul dans cette chambre à prendre cette attitude, quoique je ne vois pas comment les libéraux pourraient voter pour cette mesure après les discours qu'ils ont prononcés. Je m'oppose au bill pour des raisons constitutionnelles et parce qu'il ne fera rien pour ceux qui chôment présentement. J'y suis encore opposé parce qu'il imposera des charges additionnelles sur les groupes considérables non aidés par le bill, principalement les cultivateurs, les petits commerçants et industriels des cités et villes. Je m'oppose à la politique qui consiste à rechercher la faveur populaire en faisant couler l'argent dans le gousset des gens. Le bill ne peut avoir pour effet que de créer une vaste armée de paresseux qui compteront toujours sur le secours de l'état pour vivre".

La Commission de la radio maintenue

OTTAWA. — Le premier ministre R. B. Bennett a déclaré aux Communes que le gouvernement n'avait pas l'intention d'abolir la Commission canadienne de la Radio. M. W. D. Euler, lbéral de Waterloo-Nord, a occasionné cette déclaration par son rapport disant que le gouvernement abolirait cette commission pour mettre la radio sous le contrôle public.

INAUGURATION D'UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE

OTTAWA. — Les députés du ministère de l'Agriculture ont décidé l'inauguration de la Chambre nationale d'Agriculture lors de la foire d'hiver, à Toronto, en novembre prochain. Cette organisation est similaire à celle des manufacturiers canadiens. Un comité a été nommé pour en jeter les bases. La Saskatchewan sera représentée par M. John W. Wesson, vice-président de la Saskatchewan Wheat Pool, à Régina.

Le Canada en troisiéme place

GENEVE. — La valeur du commerce canadien a augmentée de 23%, déclare le secrétaire de la Ligue des Nations.

CONDITIONS DU TRAVAIL

Etude présentée par M. J. B. Paradis au Cercle de l'A. C. F. C. de Storthoaks

Le 19 septembre, nous réproduisons la première partie d'une étude sur les encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno, présentée par M. Lucien Houde; nous donnons aujourd'hui la deuxième partie

Il y a de la misère et de la souffrance parmi les masses. Le devoir de léglise et de tout chrétien est de défendre les droits des classes opprimées, et, en conformité avec la loi des hommes et la loi de Dieu, de corriger et de rendre meilleures les conditions dans le monde troublé d'aujourd'hui.

Il n'y a pas de doute que, dans les trente années qui s'écoulèrent après l'émission de la lettre encyclique **Rerum Novarum** de Léon XIII, des lois furent formulées dans presque tous les pays civilisés du monde dans le but d'améliorer les conditions de la classe ouvrière. Il est certain que les conditions de la classe ouvrière furent beaucoup améliorées.

Personne ne souffre plus aujourd'hui de la crise économique que l'ouvrier et le fermier, et je puis dire sans exagérations qu'à cause du besoin absolu dans lequel se trouvent ces classes, soit par le manque de nourriture, de vêtements ou d'abri convenables, beaucoup de leurs enfants souffrent moralement et physiquement à tel point que de tristes résultats doivent nécessairement en suivre. A cause du manque d'emploi; du manque de nourriture et d'abri, il y a des centaines de milles jeunes gens et jeunes filles qui grandissent le coeur rempli de haine contre ceux qui vivent encore dans le luxe; et ces développements suscitent de graves inquiétudes aux autorités religieuses et à tous ceux qui s'intéressent aux conditions sociales.

TRISTE SITUATION

Nous sommes en face d'un grave problème. Que nous l'aimions ou que nous ne l'aimions pas, il faudra faire face à la situation et nous aurons à supporter ces malheureux. Il nous faudra les nourrir, les vêtir et les loger et, si nous retardons, ce sera dans nos pénitenciers, dans nos écoles de réforme, dans nos asiles d'aliénés et dans nos hôpitaux. Il n'est pas besoin d'un don de prophétie ni d'une vision profonde pour comprendre que, dans un avenir très rapproché, nous devrons faire face à un surcroît considérable de détenus dans nos institutions ci-haut mentionnées et, au point de vue financier ce sera une lourde charge pour le payeur dimpôts — dix fois, peut-être, ce qu'il nous en coûterait pour donner les secours nécessaires avant qu'il soit trop tard. A elles seules, ces réflexions prouvent qu'il est temps d'agir de manière à donner une protection suffisante à la classe ouvrière.

Peut-être direz-vous: "mais ces conditions existaient-elles il y a cinquante ans?" Mes chers amis, écoutez la voix du Saint-Père dans son encyclique:

"Par ailleurs, toutefois, à mesure que l'industrie et la technique moderne envahissaient rapidement pour s'y installer et les pays neufs et

(Suite à la page 2)

ACTUALITE

Mort de M. Préfontaine

WINNIPEG. — L'hon. A. Préfontaine, âgé de 74 ans, est mort, ici, dernièrement. Il fut ministre sans-portefeuille et ministre de l'agriculture, à la législature du Manitoba. Né à Upton, dans la province de Québec, en 1861, il vint au Manitoba en 1880. Il fut aussi député de Carillon.

Le R. P. Bachand, O.M.I., ... décoré par la France

LOWELL, Mass. — M. Henri Bergeron, consul de France à Boston, a remis à la salle St-Joseph, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur au R. P. Louis-G. Bachand, provincial de la province franco-américaine des RR. P. Oblats de Marie Immaculée. Attaché à la province St-Jean-Baptiste de Lowell depuis plusieurs années, le R. P. Bachand est bien connu aux Etats-Unis et au Canada.

Assassinats de catholiques

MEXICO. — Un rapport non confirmé annonce que plusieurs catholiques se rendant à Sultepec, après un service religieux, furent tués par des bandits. Les troupes fédérées poursuivirent les assassins.

L'Allemagne invite Simon à visiter Berlin

La question scolaire

Hepburn vs Orangistes

A la nouvelle que M. Hepburn règlerait la question scolaire ontarienne, les Orangistes ont pris la mouche. Il fallait s'y attendre. Les Orangistes sont opposée à l'école séparée, conséquemment le sont-ils à la répartition des taxes qui détournerait en faveur de l'école abhorrée une somme plus considérable de l'impôt. Que des catholiques contribuent aux écoles publiques dont ils ne retirent aucun avantage, puisque, à titre de parents chrétiens, ils ne conçoivent pas une éducation sans enseignement religieux et partant n'en veulent pas pour leurs enfants, messieurs les Orangistes s'accommodent sans scrupule de cette injustice; mais que ces mêmes catholiques exigent leur juste part des impôts pour soutenir leurs écoles confessionnelles à l'instar des minorités de Québec, ils s'insurgent, lancent des cris de putois. S'ils étaient un peu plus sensés, ils devraient protester contre la situation des minorités protestantes québécoises qui touchent une juste part de l'impôt scolaire. Est-ce que la justice n'est pas la même pour les minorités anglaise et française?

Au fond de leurs agitations, il y a toujours la question religieuse. Partout, sous diverses formes ou prétextes quelconques, ils visent la religion catholique. Conformément aux statuts de leur ordre, ils lui font une guerre à mort. Heureux sont-ils s'ils peuvent gagner à leur cause les politiciens, comme ce fut le cas lors du Règlement XVII et de la sécularisation des écoles de la Saskatchewan.

Cette fois, ils semblent avoir rencontré un homme capable de leur tenir tête, et pas du tout disposé à approuver chapeau bas leurs réclamations outrancières. M. Hepburn leur signifiait catégoriquement ces jours derniers son attitude:

"Le gouvernement ne se laissera pas intimider, a-t-il dit, par une propagande à haute pression, d'où qu'elle vienne. Bien que votre délégation soit la bienvenue, il n'est pas impressionné par son nombre. N'auriez-vous été que dix, vous auriez produit le même effet... Prenez bien garde de soulever en Ontario une guerre de religion... Nous savons qu'en politique vous avez été plus favorables à un parti qu'à l'autre... Les catholiques ont parfaitement le droit d'enseigner leur religion dans leurs écoles... Les contribuables des écoles séparées ont fait plus que leur part de sacrifices pour le soutien de leurs écoles... Tout en sympathisant avec votre point de vue, je n'admets pas tout ce que vous dites. Je suis un protestant et un franc-maçon, mais je suis dépourvu de préjugés religieux. Je crois fermement aux droits des autres... Les conditions industrielles ont beaucoup changé depuis la Confédération et, en changeant, elles ont modifié la situation scolaire... En tout cas, les catholiques d'Ontario ne demandent que les mêmes privilèges dont jouissent les protestants dans Québec. Le gouvernement étudiera très attentivement la législation scolaire québécoise, relative à la minorité."

Si nos magistrats et législateurs mettaient de côté les intérêts de parti et les coteries; s'ils écartaient de cette façon les tireurs de ficelles, les mandataires de clans ou sociétés secrètes et ne s'en tenaient qu'aux principes de la justice, les groupes minoritaires ne seraient toujours des boucs émissaires que l'on harcelle sans motif ou pour le futile prétexte qu'ils sont des brandons de discorde, des trouble-fête. S'ils protestent et lassent la patience des gouvernements, c'est la faute à ceux qui les ont spoliés ou s'apprêtent à le faire.

Messieurs les Orangistes, ceux qui menacent l'ordre et troublent l'harmonie, ce ne sont ceux que vous accusez injustement. Si vous ne pouvez supporter le compagnonnage de vos voisins catholiques, désireux de vivre en paix comme tels, eh bien! retournez-vous-en d'où vous êtes venus et l'harmonie n'en règnera que mieux entre protestants et catholiques au Canada. — J. V.

L'épidémie a fait 30,000 victimes

COLOMBO. — On annonce officiellement que l'épidémie de la malaria, au Ceylan, a déjà fait 30,000 victimes. La sécheresse et la disette ont accru le fléau.

Invitation acceptée

Simon conférera avec Hitler sous peu

Il irait peut-être à Moscou

MEILLEURES GARANTIES D'INDEPENDANCE DE L'AUTRICHE

LONDRES. — Le gouvernement allemand vient d'inviter sir John Simon, secrétaire des Affaires étrangères, à visiter Berlin dans le but de discuter les points mentionnés dans le communiqué du 3 février à propos des accords anglo-français devant aboutir à une série de pactes pour la consolidation de la paix européenne.

Sir John Simon a accepté sur le champ l'invitation de se rendre à Berlin. Il n'est rien d'officiel encore sur son voyage à Moscou et Varsovie.

CONVERSATION AMORCEE

LONDRES. — Une conversation entre le gouvernement anglais et les chefs autrichiens a été amorcée, afin de presser la participation de l'Angleterre aux pactes destinés à sauvegarder l'indépendance de l'Autriche.

ACCORD

PARIS. — La France et l'Autriche s'entendent relativement aux pactes de sécurité pour l'Europe, à la suite d'une conférence entre ministres français et autrichiens. On anticipe un accord probable entre l'Angleterre et l'Autriche, puisque déjà l'Angleterre s'est entendue avec la France à ce propos.

Le Paraguay quitte la S.D.N.

IL CONTINUE LA GUERRE

ASUNCION. — Le Paraguay vient d'annoncer à Genève qu'il se retire de la Société des Nations. C'est la réponse à la demande de la Ligue de cesser ses hostilités contre la Bolivie. Cette dernière a accepté, sans condition, l'invitation. Le fait que les troupes du Paraguay ont remporté des succès dernièrement dans le Gran Chaco a sans doute influencé la réponse du gouvernement de ce pays belligérant. La démission ne prendra effet qu'après deux ans. Le geste du Paraguay créé un sérieux problème à Genève, qui pourrait entraîner des mesures répressives.

"Comment je fais le journal que vous lisez"

Au moment de fermer nos pages, nous arrive le numéro-souvenir du vingt-cinquième anniversaire du "Devoir".

Une manchette résume le contenu de 72 pages: "Comment je fais le journal que vous lisez." Toute l'organisation du journalisme, depuis le directeur, le rédacteur jusqu'aux nouvelistes et typographes est décrite avec précision.

C'est une idée originale et très pratique. En lisant ces lignes, le lecteur apprendra à mieux comprendre la tâche laborieuse de la publication d'un journal indépendant au service de la religion et de la patrie.

Nous félicitons le personnel du "Devoir" de son magnifique travail dont les effets se font sentir jusque dans les immenses steppes de l'Ouest.

DISTINGUES VISITEURS

Leurs Excellences Nosseigneurs Arsène Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, et Martin Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin, étaient de passage à Prince-Albert, la semaine dernière.

Fermeture de succursales de la Banque Canadienne

PRINCE-ALBERT. — Nous apprenons de source officielle que la Banque Canadienne Nationale fermera, jeudi, le 28 du mois courant, ses succursales de Prince-Albert, Hoey et Debden.

Ce que disent les journaux

LEÇON À RETENIR

LE HERALD DE PRINCE-ALBERT

La clameur des colons anglais pour le rapatriement, ouvre un nouvel horizon sur l'immigration britannique.

Depuis quelques années, cette immigration s'est faite à grands frais par le gouvernement canadien. Or, l'expérience prouve qu'on a ainsi gaspillé des sommes énormes puisque la plupart de ces colons ont abandonné leurs fermes et maintenant demandent à grands cris leur retour en Angleterre. Et ceci est arrivé en plusieurs autres pays. Actuellement, l'immigration a changé le courant migratoire va des nouveaux pays aux anciens.

En 1932, plus de 101,000 personnes sont retournées en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Suède, et en Pologne, tandis que l'immigration de ces diverses contrées diminue continuellement. En 1931 et 1932, pour les Etats-Unis, l'Argentine, la ouvelle Zélande, l'Australie, l'Afrique du Sud et l'Uruguay, l'émigration a dépassé l'immigration.

Et c'est tout naturel, étant donné les conditions difficiles que nous traversons.

Le Canada, entre autres pays, expérimente à ses dépens une politique d'immigration intense et incontrôlée. ous payons maintenant la futilité de nos méthodes hazardées. Dernièrement, à l'office de la colonisation militaire, la foule des colons anglais faisait souvent des remarques comme celle-ci: "Le gouvernement nous avait promis soni assistance. Bennett va donner de l'ouvrage aux autres, mais le fermier n'aura rien". Il ne faut rien attendre d'un pareil état desprit. Ces prétendus colons n'auraient jamais dû imigrer. Par contre, certains immigrants anglais sont devenus de bons fermiers. Par exemple, M. Thompson de Pathlow. En définitive, l'expérience prouve que n'est pas colon qui veut. Les conditions défavorables des dernières années ont fait la sélection des mauvais fermiers, et l'exode actuelle des colons vers leur pays d'origine restera une leçon dont nous devrons toujours profiter.

Réclamer la part du Canada français

(LE SOLEIL)

L'actualité d'un tel sujet dure depuis longtemps, et il y aura lieu de parler souvent des conquêtes économiques que nos compatriotes ont à faire, au coeur même de la province de Québec. Combien de fois n'avons-nous pas entendu répéter que l'influence française est infime, dans les affaires, en comparaison de l'influence anglaise ou américaine?

Nous avons déjà cité de grandes entreprises, dont l'existence date d'un siècle ou d'un demi-siècle et dont les directeurs n'ont jamais pensé à donner une représentation aux Canadiens français. C'est le cas de la plupart des banques canadiennes, qui exercent pourtant un commerce privilégié, sinon un monopole, en vertu d'une législation fédérale. C'est également le cas d'une compagnie comme celle du Canadien-Pacifique, qui opère un service d'utilité nationale, à la faveur d'une charte et de privilèges concédés par le Parlement.

Lorsqu'il s'agit de maisons industrielles et commerciales, nos compatriotes ne peuvent s'attendre à y exercer une part d'influence qu'en autant qu'ils veulent en assumer une partie des risques pécuniaires. Le conseil administratif de ces compagnies ne leur est pas fermé, encore qu'il soit souvent difficile, par l'achat d'une partie des actions, d'obtenir voix au chapitre. Mais, dans les services économiques et industriels qui opèrent en vertu de privilèges importants nos compatriotes ont droit à une représentation qu'on ne songe aucunement à leur faciliter.

Dans d'autres organisations faisant partie de système économique, comme les compagnies d'assurance-vie, les entreprises hydro-électriques, les fabriques de papier, la part faite à l'influence française est faible, mais elle tend à augmenter. C'est grâce aux représentations faites par des hommes publics que ces conseils sont ouverts aux nôtres. Il est significatif que cet exemple n'ait pas incité les banques anglo-canadiennes à se montrer à la fois plus intelligentes et plus généreuses à l'égard de la minorité française.

C'est encore aux calculs politiques que le Canada français doit la faible représentation numérique que la loi lui assure au directorat et à l'administration de la Banque du Canada. Ce précédent frappera-t-il le préjugé des autres maisons de crédit qui ostracisent encore les Canadiens français? Nous aurions tort d'attendre ce phénomène de la bonne volonté des magnats de la finance anglo-canadienne. Mieux vaudra réclamer publiquement, sans extravagance mais avec fermeté. Et, pour le succès de telles causes, l'intervention opportune des hommes de gouvernement sera longtemps la plus efficace.

UN MONUMENT

Le R. P. Louis Le Jeune, O.M.I., qui vient de mourir à Ottawa, fut un savant et un travailleur. Son oeuvre principale suffirait à perpétuer en ce pays le souvenir de cet homme de bien. Le Dictionnaire général du Canada est en effet un livre très utile à ceux qui le connaissent. Il faut même regretter que l'on ne songe pas davantage à s'en servir.

On trouve dans ce travail, qui remplit deux gros volumes, une somme de renseignements fort variés sur le Canada et son histoire petite comme grande.

Quiconque entreprend l'étude de quelque sujet emprunté à l'histoire du Canada fait bien de commencer par consulter le Dictionnaire général du Père Le Jeune, qui est vraiment une mine d'information.

Une oeuvre intellectuelle et nationale comme celle que laisse le Père Le Jeune, même si on peut la compléter indéfiniment, la corriger même peut-être sur certains points, reste l'un des plus dignes monuments érigés à la mémoire d'un homme.

Le Père Le Jeune a su s'attirer la reconnaissance du peuple canadien-français. Puissent les jeunes d'aujourd'hui imiter le vaillant religieux qui est allé chercher là-haut la récompense d'un travail intelligent et fécond. E. L.

CONDITIONS . . .

(Suite de la 1ère page)

les antiques civilisations de l'Extrême-Orient, on voyait s'accroître aussi l'immense multitude des prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel."

Parlant de la classe agricole, le pape ajoute:

"A quoi s'ajoute encore la puissante armée des salariés ruraux réduits aux plus étroites conditions d'existence et privés de toute perspective d'une participation à la propriété du sol et qui, s'il n'y est pourvu de façon efficace et appropriée, resteront à jamais confinés dans les rangs du prolétariat.

"En effet, la pauvreté a pu être diminuée, mais la prolétarisation est loin d'être abolie. Poussées par la faim et le désespoir, de nouvelles révolutions peuvent se déclarer à tout instant."

"Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir, du moins, la part des biens qui s'accumule aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers non certes pour que ceux-ci relachent leur labeur. — L'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler — mais pour qu'ils s'accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de familles."

Remarquez aussi que les papes ont, n différeentes occasions, averti les écrivains et les orateurs d'être prudents dans leur choix de mots, afin d'éviter tout langage qui pourrait exciter les masses et les conduire à la révolte.

FAUSSE DOCTRINE DU SOCIALISME

Le **Socialisme** aussi essaie de défendre les droits de la classe ouvrière, mais il dédaigne entièrement le fait que le capitalisme comme tel a le droit d'exister, que la propriété privée est en harmonie parfaite avec la loi naturelle ainsi qu'avec la loi de Dieu. Nous aurons toujours des riches et des pauvres. Condamner les riches simplement parce qu'ils ont accumulé des richesses, soit par leur travail ou par héritage, est aussi mal au point de vue moral que c'est mal de refuser un salaire équitable à l'ouvrier. Le socialisme a grandement augmenté et il prêche la haine des classes par ses paroles et par ses exemples. Les deux encycliques **Rerum Novarum** et **Quadragesimo Anno** sont dirigées contre cette fausse philosophie, aussi bien que contre le capitalisme oppresseur.

Le socialisme, l'anarchisme, le communisme et le soviétisme ne peuvent nous donner un changement qui durera, parce que leur méthode est basée sur la haine de toute sorte de capitalismes et leur but n'est que l'amélioration matérielle des classes ouvrières.

Le socialisme rouge, basé sur une fausse philosophie, dédaignant le créateur de l'homme, dédaignant la voix naturelle qui l'appelle à un bonheur éternel, veut amener une révolution sanglante et renverser les autorités dûment établies et abolir la propriété privée. Notre combat ne doit être dirigé contre le capitalisme comme tel, mais bien contre la domination tyrannique de quelques-uns. Sur ce point, Pie XI dit: "Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré." Le Saint-Père continue: "Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer."

LE MONOPOLE

Encore une fois, permettez-moi de vous affirmer que ce n'est pas contre le capital ni contre l'argent que les papes Léon XIII et Pie XI dirigent leurs encycliques, mais contre le monopole de l'argent et le pouvoir despotique de quelques-uns qui emploient cet argent et ce pouvoir pour la destruction d'une nation entière; contre ceux qui traitent cruellement la classe ouvrière et la réduit à la pauvreté actuelle. Et, encore, je désire affirmer qu'une révolution sanglante n'apportera jamais les résultats désirés, mais qu'il est un devoir sacré d'un gouvernement de protéger contre la domination tyrannique d'un petit nombre non seulement la classe ouvrière, mais tout citoyen, tout un pays.

Le capitaliste, dans sa folie pour l'argent, l'argent et rien autre chose que l'argent, a été jusqu'à éliminer toute concurrence volontaire en concentrant le pouvoir des affaires dans les mains de quelques-uns, et ce contrôle du pouvoir, dans le langage de Pie XI, est comme suit:

"On combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique, dont on exploitera les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats mettent leurs forces et leurs puissances politiques au service des intérêts économiques de leurs ressorts, soit qu'ils se prévallent de leur force et de leur puissance économique pour trancher leurs différends politiques:

La libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. Lappétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implaçable, cruelle."

Voulez-vous un portrait plus vrai des conditions présentes? Ici le pape donne avec l'habileté d'un maître une description de la cause réelle de la grande guerre; les causes qui conduiront à une plus grande catastrophe à venir. Ce ne sont pas les paroles d'un socialiste: ces paroles sont celles du vicaire de Jésus-Christ sur la terre, le présent, glorieux pape Pie XI.

Pie XI dit encore à ce propos des conditions présentes:

"A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion contre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, tel pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: lui qui devrait gouverner du haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt."

POUR LA PAIX

Oui, ils peuvent nommer des membres pour la Ligue des Nations, des membres pour une cours d'arbitrage, former des ligues et des sociétés pour la bonne entente internationale et pour l'avancement du commerce; mais s'ils ne vont pas jusqu'à la source du mal, s'ils ne veulent pas être guidés par les principes religieux, tout l'argent dépensé pour ces sociétés est dépensé inutilement; tous les efforts faits en faveur de la paix et de l'harmonie seront perdus. C'est l'esprit de justice qui doit pénétrer les masses du peuple, justice pour l'ouvrier, justice pour le patron, justice pour tout citoyen et justice, en effet, pour les nations et les gouvernements.

Après quinze ans d'efforts pour établir la paix et la bonne entente entre les nations, nous n'avons peut-être jamais été si loin de la paix que nous le sommes aujourd'hui. La paix présuppose la justice, la base de toutes sociétés; la justice ne peut se soutenir sans l'Auteur de la Justice, sans la Justice Eternelle, Dieu lui-même.

DROIT DE L'OUVRIER

Le capitalisme industriel, tel qu'expliqué dans le discours précédent, empiète sur les droits de l'ouvrier. Le socialisme ne connaît pas de justice en trafiquant avec le patron. Il présuppose que tout patron est mauvais et que toute forme de capitalisme est mauvaise. L'Eglise catholique doit soutenir les droits de l'ouvrier. Elle doit à jamais faire entendre sa voix contre l'oppresseur de l'ouvrier. Elle doit à jamais se servir de son influence pour améliorer les conditions de la masse ouvrière

DROIT DU PATRON

Mais l'Eglise catholique défend aussi le droit de propriété privée et le droit du patron; elle ne condamne pas le capitalisme. Les encycliques **Rerum Novarum** et **Quadragesimo Anno** furent écrites contre le capitalisme qui exploite les masses. Elles furent écrites contre le socialisme avec non moins de force et de vigueur. Le socialisme, sous ses formes variées, ne peut pas obtenir des résultats durables. Le socialisme conduit à l'abolition de la propriété privée; il conduit à la révolte et à la révolution.

Les conditions d'aujourd'hui sont pénibles et peut-être décourageantes; il y a des signes de malaise et de révolte dans le monde. Cependant n'oubliez pas que la conduite déréglée et la révolte organisée n'apporteront rien que la faillite et le désastre; mais que la paix durable entre le peuple d'une nation, ainsi qu'entre les différentes nations, doit être obtenue et conservée selon les principes de Jésus-Christ, qui est et qui demeurera toujours le roi de tout homme, comme il est le roi des gouvernements et des nations.

JUSTE SALAIRE

Maintenant, j'aborde la question d'un salaire juste et raisonnable pour l'ouvrier. Vous venez d'entendre la voix des papes dans leur défense de la classe ouvrière, du capitaliste et du patron. Il est de la plus grande importance d'avoir une iée claire et précise des droits de l'ouvrier et de son salaire. Par un salaire juste, nous entendons un salaire suffisant pour pourvoir aux besoins de sa famille.

Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même. En effet, conserver l'existence est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans devenir coupables d'un crime. De ce devoir découle le droit de se procurer les choses nécessaires à la subsistance et le pauvre ne se les procure que moyennant le salaire qu'il reçoit pour son travail.

Le bien-être de l'individu, de la famille et de l'Etat dépend de l'habileté avec laquelle l'ouvrier peut se procurer le nécessaire pour sa famille. Nous ne pouvons nier le fait que les salaires offerts aujourd'hui à l'ouvrier sont absolument insuffisants et que par conséquent cette insuffisance engendre le mécontentement, la pauvreté et le socialisme. Comme je vous l'ai déjà dit, il est d'importance primordiale que l'ouvrier reçoive un salaire suffisant, si nous voulons conserver la paix et la bonne entente dans la société. C'est mal de payer un homme qui a une femme et des enfants, un salaire de 15 à 20 sous de l'heure. C'est mal de la part d'un patron et aussi des corporations.

DROIT INALIENABLE

La question du salaire n'est pas seulement une question économique, mais aussi une question morale et religieuse. Elle tombe sous la loi naturelle et sous la loi divine, et par conséquent renferme les responsabilités les plus sacrées. Le droit d'un salaire juste, qui veut dire un salaire suffisant pour le soutient de la femme et des enfants est inaliénable. Par conséquent si un homme accepte de l'ouvrage aux conditions mentionnées déjà, s'il est forcé par la faim ou la nécessité d'accepter ce salaire, n'allez pas croire que vous avez rendu justice à cet homme, car il est dit:

"Voilà que le salaire des ouvriers qui ont moisonné vos champs et dont vous les avez frustrés, crie contre vous et ces cris ont pénétré jusqu'aux oreilles du Dieu des armées. Vous avez vécu sur la terre dans les délices et dans le luxe; vous vous êtes engraissés comme des victimes pour le jour du sacrifice. Vous avez condamné et tué le juste, et il ne vous a pas résisté."

A propos du juste salaire le pape Léon XIII dit:

"Que le patron et l'ouvrier fassent autant de conventions qu'il leur plaira, qu'ils tombent d'accord sur le chiffre du salaire, mais au-dessus de leur libre volont, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne. Que si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte, l'ouvrier accepte un salaire insuffisant, il subit une violence contre laquelle la justice proteste."

L'Ouvrier qui touchera un salaire assez élevé pour pourvoir aux besoins de sa famille, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même; il s'appliquera à être parsimonieux et fera en sorte, par des épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir un jour à l'acquisition d'un modeste patrimoine.

LA MERE AU FOYER

L'Eglise ne demande pas d'extravagance, mais il est logique que l'ouvrier reçoive suffisamment pour se payer du confort. Le capital sans main-d'oeuvre est inutile dans presque tous les cas; de même qu'est la main-d'oeuvre sans le capital. Alors les deux doivent travailler la main dans la main.

C'est un crime, aujourd'hui, de voir la mère et ses enfants forcés de travailler afin de pouvoir subsister, et ce crime crie vers Dieu. Par sa nature, la femme est la reine du foyer et sa place est à la maison au milieu de sa famille. Il est pitoyable de voir un foyer ou les enfants sont privés de la bonne influence de la mère. C'est barbare et cruel de s'attendre à ce que la mère ait soin de sa maison et de ses enfants après une journée d'ouvrage dans une usine ou un bureau.

Que penser de ces mères qui sont forcées au travail par la grande nécessité? C'est le devoir des industrialistes et des individus aussi bien qeu des gouvernements de donner à la mère de famille sa place au foyer, et ceci ne peut être fait qu'en donnant au chef de famille un salaire raisonnable. Ceci n'est pas une question de charité, mais bien un mandat de la loi naturelle et divine.

Ecoutons encore la voix de Pie XI:

"Il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge des enfants ou de la faiblesse des femmes. C'est un abus néfaste que le labeur des femmes et des enfants, et qu'il faut à tout prix faire disparaître. Sinon, la mère de famille négligera les devoirs tout particulier qui lui incombent premièrement, l'éducation de ses enfants."

PARTICIPATION AU BENEFICE

Le patron et l'ouvrier devront décider mutuellement, le premier ce qu'il peut payer, le second ce qu'il s'attend recevoir. Des organisations devraient être formées par les patrons et les ouvriers et ces organisations devraient se consulter de temps à autre pour résoudre les difficultés et améliorer les conditions.

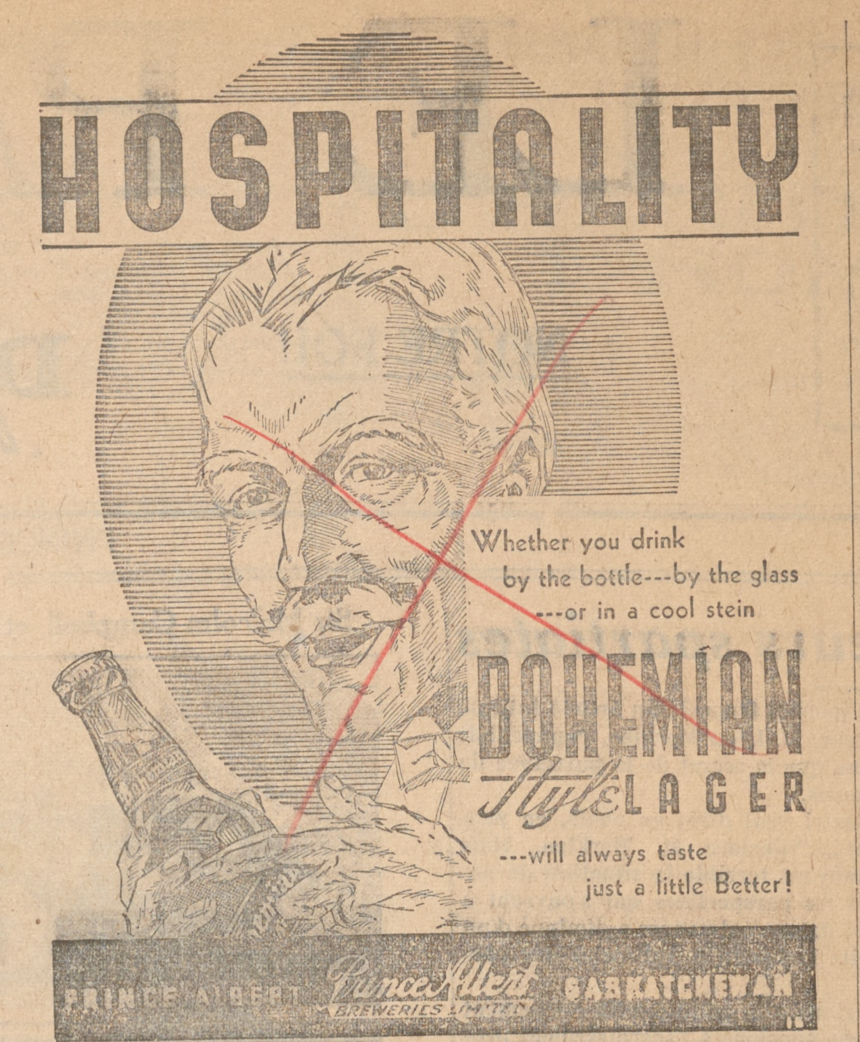
Les profits excessifs d'une industrie au dépend des ouvriers et de leurs familles sont une chose condamnable et vraiment anti-chrétienne. Il ne devrait pas y avoir de raison pour que la classe ouvrière ne devienne propriétaire d'une ferme et est-il juste que l'enfant du pauvre soit privé d'une bonne instruction?

L'ouvrier, recevant un salaire raisonnable ainsi qu'une part des bénéfices du patron, aura du coeur à l'ouvrage. Cette participation aux bénéfices, une fois obtenue, serait la source d'un plus précieux avantage; et d'abord une répartition des biens serait certainement plus juste.

CONCLUSION

La violence des révolutions politiques a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part, la puissance et l'opulence; une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources: faction d'ailleurs qui tient en sa main le ressort de l'administration publique. De l'autre, la faiblesse et l'indigence: une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. Eh bien! que l'on stimule l'activité industrielle du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra disparaître peu à peu l'abîme qui sépare l'opulence de la misère, et s'opérer le rapprochement de ces deux classes.

Espérons qu'un jour viendra où les industrialistes aussi bien que les gouvernements étudieront les paroles de Léon XIII, afin d'obtenir la prospérité pour la masse oppressée des ouvriers, ainsi que la paix et l'harmonie pour tous.





LE PATRIOTE de l'Ouest
Publié par Le Patriote Publishing Cie Ltée
à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an. Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
Europe $2.50

Annonces Classées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF: .... 2 sous par mot

A VENDRE—Un cours d'affaires par correspondance, tel qu'annoncé par le Dominion Business College de Winnipeg. Adresser le Patriote.

UN COURS d'affaires suivi au Success Business College de Prince-Albert. Adresser "Le Patriote"

A VENDRE

Gramophone "Jones & Cross"

UN JOLI gramophone cabinet peu usagé et en parfait ordre, ressort garanti, valant $195.00; à vendre avec 22 disques français et anglais, pour $50.00 port payé. Adressez boîte 5, Le Patriote.

COLONISATION

ON COMMENCE déjà à penser aux cultures du printemps et une foule de cultivateurs songent à s'établir sur de bonnes terres. Ici, à Big-River, il y a toutes sotres de fermes exploitées et non-exploitées à vendre dans une région propice à la culture mixte. Les homesteads du nord de la Saskatchewan sont à votre disposition. C'est tout près du village, de l'église catholique et de l'école. Ecrivez au secrétaire du comité de la colonisation à Big River, Sask.

Servante demandée

Véritable chez soi, famille canadienne-française. Mentionnez âge, expérience et salaire initial désiré. Doit être bonne cuisinière, sage, propre, laborieuse et intelligente, sinon inutile d'écrire. Position permanente et augmentation si jugée compétente. H. Prince, marchand, Shipman, Sask.

ON DEMANDE

INSTITUTEUR bilingue, avec diplôme de première classe, pour l'école du Lac Pelletier No 2224. Devra pouvoir enseigner correctement le français. Mentionner expérience et salaire désiré. F. G. Verret, secr., Lac Pelletier, Sask.

POUR ECOLE Maisonneuve 4582, une institutrice bilingue possédant certificat de première ou deuxième classe. Salaire $300. par an, $30. par mois comptant. Ecole ouvrira le 4 mars. Résidence sur terrain de l'école. Maison de pension à proximité. S'adresser à H. Bissonnette, secrétare, St-Victor, Sask

A vendre ou à louer

MAISON dans un centre canadien-français, près de l'église et de l'école Adressez Boite 6, Le Patriote.

Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable. — Mme de MAINTENON.

INFORMATIONS CATHOLIQUES FRANÇAISES

AU CONSEIL FEDERAL DE L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANCAISE

Chaque année, se tient à Paris une session du Conseil Fédéral de l'Association de la Jeunesse Française. Ce conseil est composé par les délégués des groupes affiliés et par les membres du Comité général, qui sont eux-mêmes les élus de ces délégués. On voit par là l'importance de ces assises annuelles, où il est rendu compte de l'activité de l'Association, et au cours desquelles d'importantes décisions sont généralement prises.

La session de 1935, à tous ces points de vue, ne le céda en rien aux précédentes. Elle permit même, tout d'abord, de constater que l'Association, au cours des douze derniers mois, avait réalisé de sérieux progrès, qui se sont particulièrement manifestés par l'accroissement de ses "mouvements spécialisés".

C'est ainsi, par exemple, que la **Jeunesse Ouvrière Chrétienne**, qui vient de lancer un appel à la prochaine Conférence internationale du Travail, en faveur des jeunes chômeurs et d'envoyer au Président du Conseil, M. P.-E. Flandin, une délégation pour plaider leur cause auprès des pouvoirs publics, s'est organisée, en 1934, dans toute l'Afrique du Nord. Elle compte maintenant 553 sections dont 55 nouvelles.

Quant à la **Jeunesse Etudiante**, elle a atteint le chiffre de 204 sections, dont 54 nouvelles, et son action cherche à s'exercer dans le milieu difficile de l'Enseignement primaire supérieur.

La **Jeunesse Maritime**, dont le premier congrès, qui ne date que de quelques semaines, a obtenu un magnifique succès, groupe, désormais, 7,000 jeunes marins, répartis en sections des ports (50) et sections de bord (45). Il y a lieu de souligner ces progrès, car la Jeunesse Maritime ne connaît que depuis peu ce large développement.

La situation de la **Jeunesse Agricole**, celle des groupes de Jeunesse catholique, sans spécialisation, ne sont pas moins bonnes. La **Jeunesse Catholique**, en effet, possède 43 secrétariats diocésains en pleine activité.

Aux séances d'études, toute une série de rapports ont été consacrés aux problèmes des Exigences de la Morale civique et de la Formation catholique du Citoyen.

Son Excellence Mgr Maglione, Nonce apostolique, et Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, n'ont pas manqué, durant la session, d'apporter leurs encouragements et leurs félicitations aux dirigeants de l'**Association Catholique de la Jeunesse Française**, qui célèbrera, en 1936, le cinquantenaire de sa fondation.

LE BIENHEUREUX ANTOINE-MARIE CLARET ET SAINT JEAN BOSCO HONORES A PARIS

Paris vient de fêter successivement le Bienheureux Antoine-Marie Claret, un Espagnol, et saint Jean-Bosco, un Italien.

C'est en l'Eglise de la Mission espagnole, 51 bis, rue de la Pompe, que se sont déroulées les cérémonies du triduum célébré en l'honneur du Bienheureux Claret, qui naquit près de Barcelone en 1807, fut archevêque de Santiago de Cuba, fonda la Congrégation missionnaire des Fils du Coeur immaculé de Marie, qui compte aujourd'hui 4,000 religieux et 200 maisons établies dans les cinq parties du monde, et mourut en 1870, près de Narbonne, au Monastère cistercien de Fontfroide.

A ce triduum, qui eut lieu du 18 au 20 janvier, ne tarda pas à en succéder un autre, en l'honneur de St-Jean-Bosco, à la Basilique du Sacré-Coeur à Montmartre. Il s'est achevé le dimanche 3 février, également, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, qui chanta, ce jour-là, la messe pontificale. Quant au Panégyrique de Saint-Jean-Bosco, resté si populaire à Paris, où il fit plusieurs séjours et où ses fils spirituels entretiennent des oeuvres florissantes, il fut prononcé par Son Excellence Mgr Fillion, le nouvel archevêque de Bourges.

En cours de Rome

ROME. — La Congrégation préparatoire des Rites a discuté sur l'héroïcité des vertus de la vénérable Mère Marie-Victoire Couderc, fondatrice des Soeurs de Notre-Dame du Cénacle, morte en 1885.

Les procès ordinaires se déroulèrent dans les diocèses de Lyon Malines et Villiers. La cause fut introduite en 1927.

La Congrégation s'est occupé également de la reprise de la cause de la bienheureuse Thérèse Bichier des Ages, en vue de sa canonisation.

ANNE DE GUIGNE

PARIS. — La cause de béatification de la petite Anne de Guigné a fait des progrès importants. Les trois procès informatifs ouverts par le tribunal diocésain d'Annecy sont maintenant terminés. Le vice-postulateur de la cause, le chanoine Mugnier, est parti pour Rome avec tous les documents qu'il remettra au postulateur, Mgr Herzog, lequel les communiquera au cardinal Laurenti, préfet de la Congrégation des Rites. Anne de Guigné naquit à Annecy en 1911 et mourut à l'âge de 11 ans en odeur de sainteé.

Une campagne commence en Roumanie

CONTRE LE STATUT DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN TRANSYLVANIE

PARIS. — De même qu'en Grèce, une campagne a été lancée contre l'Eglise catholique; en lui reprochant de faire des conversions parmi les orthodoxes, voici qu'une campagne également anticatholique, est menée par les orthodoxes de Roumanie, comme en témoigne cette récente dépêche de l'**Agence Havas:**

"L'Eglise orthodoxe roumaine n'aura point de cesse qu'elle n'ait obtenu la suppression du statut de l'Eglise catholique de Transylvanie et l'annulation de l'accord conclu à ce sujet avec le Vatican", est-il dit dans un mémoire qui a été remis au président du Conseil par une délégation de dignitaires transylvains, à la tête de laquelle se trouvaient le métropolite de Transylvanie et le président de la "Confrérie orthodoxe roumaine".

Ce mémoire, qui est accompagné d'une pétition signée par 560,000 Transylvains, dénonce le statut de l'Eglise catholique de Transylvanie comme l'appui principal du revisionnisme magyar et comme un danger national qu'il faut écarter à tout prix.

Il rappelle à cet égard l'exemple de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslaie "qui ont coupé radicalement et dès le début les fils du catholicisme hongrois sur leur territoire.".

Comme on le voit, c'est la même confusion qui revient de la nation avec la religion, erreur à laquelle leur nationalisme extrémiste mène fatalement les peuples d'Orient.

L'accord dont l'Eglise orthodoxe demande l'annulation a été conclu par l'Etat roumain avec le Vatican, en 1932, indépendamment du Concordat proprement dit. Il concerne les biens de l'Eglise catholique de Transylvanie dont la gérance a été confiée, en vertu de cet accord, à diverses associations et fondations culturelles de la minorité hongroise et catholique de Transylvanie.



Photographie du nouveau haut-commissaire et de sa famille

Ce portrait fut pris à "Earnscliffe", résidence officielle de haut-commissaire anglais à Ottawa, et représente Sir Francis et Lady Floud (assis), et leurs enfants, Mlle Phyllis Mary Floud et M. Bernard Floud (debout).

L'attitude de l'épiscopat allemand

En Allemagne — La foi profonde des chrétiens des Catacombes se réveille, dit l'archevêque de Breslau — Les évêques ne sont pas guidés par le plaisir de faire de l'opposition — L'union règne au sein de l'épiscopat allemand

BRESLAU. — "La notion de Dieu est la mesure du niveau de culture de notre peuple", a déclaré S. Em. le cardinal Bertram, archevêque de Breslau, dans un important sermon prononcé dans sa cathédrale. "A une époque comme la nôtre, la foi profonde des chrétiens des Catacombes se réveille", a dit le cardinal en faisant allusion à certaines attaques nationales-socialistes contre l'Eglise.

"Soucieux, les pasteurs de l'Eglise montent la garde sur les murs de la cité divine.

"Ils ne prévaudront pas, a ajouté le cardinal, ceux qui affirment dans leur enseignement que la vieille Eglise est un édifice vermoulu, prêt à s'écrouler. C'est de l'idée de Dieu qu'il s'agit dans la législation du Décalogue, qualifiée par certains de préscmption extravagante."

Précisant ensuite l'attitude de l'épiscopat allemand envers l'Etat hitlérien, Mgr Bertram a déclaré:

"Ce n'est pas le plaisir de faire de l'opposition contre le gouvernement ou le parti, qui guide les évêques dans leur attitude à l'égard des questions philosophiques modernes.

"Rien que pour des raisons pratiques, les évêques n'ont aucune velléité de faire à l'Etat autoritaire de l'opposition sans nécessité.

"En matière religieuse d'éducation de la jeunesse et d'associations catholiques, a poursuivi le cardinal, l'épiscopat allemand ne vise nullement à violer les droits légitimes de l'Etat. Il veut seulement la liberté de mouvement nécessaire à cette oeuvre religieuse nationale, qui ne saurait se limiter aux murs de la sacristie, cette liberté qui devrait exister, même si elle n'était pas sanctionnée par des traités sacro-saints.

"Une entente serait facile si le gouvernement du Reich et l'Eglise gardent la confiance magnanime témoignée de part et d'autre lors de la conclusion du concordat. La dignité même des deux hautes parties contractantes exige une application absolument scrupuleuse de ses clauses."

Le cardinal a conclu en affirmant que l'union règne au sein de l'épiscopat allemand, et que les Allemands forment un tout uni dans l'amour de la patrie.

Une plainte du cardinal Faulhaber

BERLIN. — Le cardinal Michel Faulhaber, de Munich, a inscrit une plainte oficielle, en raport avec la violation de l'article 23 du concordat négocié entre l'Allemagne et le Vatican, a-t-on appris, ici.

L'article 23 du concordat, qui n'est pas encore ratifié concerne le maintien par l'Eglise catholique de ses propres écoles. La plainte résulte du récent plébiscite scolaire conduit dans Munich, alors que les parents des écoliers eurent à choisir entre les écoles officielles et les écoles confessionnelles. Une copie de la plainte a été adressée au Vatican.

Protecteur

ROME. — Le Pape a nommé le cardinal secrétaire d'Etat Pacelli, protecteur des Salésiens de saint Jean Bosco, en remplacement du cardinal Gasparri, décédé.

Choses et autres

Le Congrès des commissaires d'école les 26, 27 et 28 fév.

Elle se tiendra dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, sous les auspices de l'Association d'Education — Programme des trois séances

WINNIPEG. — La convention annuelle des commissaires d'école de langue française, qui se tient sous les auspices de l'Asociation d'Education des Canadiens français du Manitoba, aura lieu les 26, 27 et 28 février, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher. Voici le programme des séances:

Mardi 26 février, 8 h. p.m.

Inscription des membres.

Installation de la Boîte aux questions.

Bienvenue par M. S. Marcoux, président de l'Association des Commissaires d'école de langue française.

Bienvenue par M. H. Lacerte, président général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Causerie: "Médecine générale", par M. le Dr A. Roy, chef du service médical de la ville de Saint-Boniface.

Discussion.

Etude des résolutions, par M. J.-A. Marion.

Nomination des chefs de file.

Rapport du Comité Parlementaire sur l'administration scolaire, par M. H. Lacerte.

Mercredi 27 février, 8h. p.m.

Allocution par le R. P. Faure, S.J., visiteur des écoles.

Allocution par M. l'abbé d'Eschambault, visiteur des écoles.

Etude des Résolutions, par M. J.-A. Marion (suite).

Causerie: L'Association et les Commissaires d'école, par M. Camille Fournier.

Affaires nouvelles.

Election des officiers pour 1935.

Remarques par S. E. Mgr Yelle, P.S.S.

Jeudi 28 février, 8 h. p.m.

Allocution par le Président élu.

Affaires inachevées.

Réponses aux questions.

Lunch et rafraîchissements.

O Canada!

Le Théâtre français à l'Université du Manitoba

(La Liberté)

C'est toujours avec grand plaisir que l'on assiste à la représentation des pièces françaises montées par les étudiants de l'Université. Ceux-ci apportent visiblement beaucoup de soin à leur préparation et ils obtiennent d'excellents résultats. Sous les auspices de l'Alliance Française ils ont interprété, le 12 février, "La Comédie de celui qui épousa une femme muette", d'Anatole France, et "L'anglais tel qu'on le parle', de Tristan Bernard.

"La Comédie de celui qui épousa une femme muette" est une pièce très ancienne qui remonte au moyen âge et jouit longtemps d'une immense popularité. On dit que Rabelais y remplit de son temps le rôle du juge. Il y a une trentaine d'années, Anatole France l'a reprise et modernisée. C'est une bouffonnerie pleine d'esprit que l'on ne se lasse pas d'entendre. Les jeunes acteurs et actrices y ont remporté un beau succès. Les deux principaux rôles, celui du juge et de sa femme, étaient admirablement tenus par M. L.-K. Thomson et Mlle C. Cardinal. Figuraient aussi avec honneur, Mlles Jane Mmphrys, Kay Lovelok et Ruth MacFarlane, MM. L.-O. Rowland, Geo. Ford, Stan Jackson et Ph. Tryon.

"L'anglais tel qu'on le parle" est une autre comédie pleine de situations cocasses qui a été fort bien rendue par les étudiants de première et de deuxième années: Mlles Aikens et Freeman, MM. Norman Sloan, Yoffe, R. Morrison, D. Duncan et E. Lecot.

L'assistance nombreuse et distinguée n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes. Ils les méritaient largement, aussi bien que leurs distingués professeurs, MM. Meredith Jones et Richard.

Les anniversaires de 1935

On célèbrera en 1935, dit Le Temps, les anniversaires de la naissance de Boileau (16 mars 1635), St-Saëns (3 octobre 1835), Mme de Maintenon (27 novembre 1635), Samuel Clemens-Mark Twain (30 novembre 1835), de la fondation de l'Académie française (29 janvier 1635), de la fondation de l'Académie française (29 janvier 1635), de l'Académie française (29 janvier 1635), de la mort de Lope de Vega (26 août 1635), de Champlain (25 décembre 1635), de la découverte du caoutchouc par La Condamine (1735) de l'excommunication d'Henri VIII (30 août 1535) et de l'utilisation du no 10 Downing Street comme demeure du chef du gouvernement britannique (1735; les Anglais et les sinologues fêteront le 20 février le centenaire de la naissance de sir Robert Hart, et le monde catholique évoquera le quatrième centenaire de la mort du grand adversaire d'Henri VIII d'Angleterre: sir Thomas Moore, et la légendaire figure du vénérable saint Bède, mort en l'an 735, l'auteur de l'histoire ecclésiastique, le premier monument sur l'introduction du christianisme en Angleterre.

MONTREAL.—En septembre prochain, sera célébré, à Montréal, par de solennelles manifestations religieuses, le 25ème anniversaire du congrès eucharistique de 1910. Les fêtes du 50ème anniversaire des Ligues du Sacré-Coeur coincideront avec celles du congrès. Il y aura, entr'autres, réunions d'études, cérémonies religieuses et une splendide procession du Saint-Sacrement à travers les rues de la ville.

—Au début, ce fut terrible! Les rudes filles de l'île lui avaient même donné un bien vilain surnom. On l'appelait **la Nouille.**

Le professeur se mit à rire:

—Ah.... très bien!....

—Mais non! C'était très mal.... très injuste!....

—Pourquoi **la Nouille?**

—Parce que, ce....

—....pâle adolescent, très blond, avec des yeux très bleus....

—Oui, il gagnait sa vie comme il pouvait, le pauvre garçon.

—Dame, l'amour, ça se paye!

—Ceci, vous n'en savez rien!

—Mais dites donc, commandant?

—Enfin, vous avez raison.... L'amour se paye, et assez cher quelquefois. Au début, j'ai cru que ce jeune homme s'en allait de la poitrine.

ENTRE GAMINS

—Comment montrer à nager à une fille? —C'est facile. Tu la prends gentîment par la main, tu l'emmènes dans la rivière et tu lui dis: "N'aie pas peur, avec moi il n'y a pas le moindre danger . . ."

—Hein! mais c'est de ma soeur que je parle.

—Ah! alors jette-la en bas du quai!

Le Monsieur en gris

PAR PIERRE L'ERMITE

Numéro Dix

(Suite)

Et une "scie" des étudiants de son quartier latin lui revient en mémoire:

Je croyais que de se marier
C'était chose aussi facile
Que de se choisir un soulier....
Mais, c'est bien plus difficile!

Alors, tout en marchant, le professeur recommence son petit calcul des probabilités sous le soleil insouciant, qui enveloppe, de plus en plus, toutes les statistiques dans la grande caresse de sa lumière victorieuse.

Ah! le soleil! . . . Il est bien gênant parfois pour voir clair! Et comme tout devient difficile, long, compliqué, quand on ne veut rien décider sans vraiment réfléchir!

Un collègue de ses amis, médecin de la Faculté, s'astreint à faire, chaque mois, l'examen de toute sa famille. Analyses, tensions, prises de sang, radioscopies, aucun progrès de la science n'est négligé pour se rendre compte de l'état réel des santés. Les enfants sont tellement dressés, qu'ils jouent à prendre la température de leur poupée et la tension de leurs ours. Aussi, quand on est souffrant dans cette famille-là, on sait pourquoi. Et si on ne guérit pas, on connaît du moins le nom de sa maladie, ce qui est toujours une consolation.

Pour le mariage, c'est pareil.

Un très grand chirurgien moderne demande même qu'avant tout pourparler, le jeune homme exige la photographie de la vésicule biliaire de sa fiancée, afin d'avoir une base scientifique indiquant les probabilités de bonheur.

Et pourquoi pas?

Après tout, se marier, c'est prévoir

A certains, une telle précaution paraîtra exagérée. Il y a ainsi des vérités, qui ne sont d'abord des vérités que pour les élites. C'est aux cimes à recevoir le jour . . . Ces vérités deviennent ensuite des vérités pour tout le monde que bien plus tard.

Seulement le professeur doute fort que Sylviane se prête à une telle radioscopie.

Pourtant, on s'informe de la fortune . . .? On doit s'informer aussi de la santé, qui est encore plus nécessaire. Dans ce cas, la limite sera toujours à discuter. Et, plus on est averti, plus on sera porté à être exigeant.

Les deux mains derrière le dos, le front plissé par l'attention concentrée sur ses déductions, le Monsieur en gris marche lentement, s'arrêtant parfois, comme s'il avait devant lui un tableau noir, sur lequel serait écrit l'ardu problème de son possible mariage.

A ce moment, il est dépassé par deux jeunes gens, le mari et la femme, probablement. Lui, en pantalon blanc et en chandail clair, chaussé d'espadrilles, svelte, élégant. Elle, plus petite, plus fine, avec des cheveux longs et noirs, relevés en une belle torsade, à la grecque.

D'abord le Monsieur en gris les voit sans les voir, comme on croise un passant quelconque. Mais, à cette époque, où les femmes se tondaient hideusement la nuque en garçons, ce détail d'une jeune femme ayant eu le courage de conserver ses cheveux et de les relever à l'antique attire l'attention du professeur d'histoire de la beauté.

Très facilement, il les observe, en marchant derrière eux dans l'allée qui va de la lande Saint-Joseph vers le Bois de la Chaise.

Ce doit être un jeune ménage de classe moyenne.

Ils reviennent de faire leurs provisions à Noirmoutier; lui, porte un panier du pays assez bourré. Elle, un petit panier plat, dit panier à beurre, débordant de fleurs jolies.

Et ils s'en vont tous deux, gentiment, par le chemin des écoliers, vers leur chalet.

Ils jouissent évidemment du pays; mais, surtout, ils jouissent d'eux-mêmes. Ils paraissent beaucoup s'aimer. Tantôt, ils se parlent en riant; tantôt, ils se regardent sans rien dire; mais ce silence est plein de douces choses . . .

Ils se montrent une petite maison noirmoutrine, avec son jardin, sa clôture très basse, ses volets vert mimosa, les murs passés à la chaux, très propres. Ils s'approchent pour mieux examiner; puis, ils repartent en souriant.

Ils doivent se dire:

—Il faudra faire nos économies pour en avoir bientôt une comme celle-ci.

Passe une voiture d'enfant.

Il y a dedans un amour de bébé, blanc et rose, qui gazouille tout seul, en remuant ses petites mains et ses petits pieds.

Là encore, ils se regardent.

Lui, alors, oh! très peu, l'attire, et, même en cette solitude, lui parle à voix basse.

Ils se murmurent probablement:

—Nous aussi, un jour, nous aurons un beau petit bonhomme comme celui-là Et nous l'appellerons? Au fait, oui, comment l'appellerons-nous . . .?

Et ils riaient, en cherchant un nom, ou plutôt deux noms, car le petit bonhomme pourrait très bien être une petite bonne femme?

Ils arrivèrent devant le grand Crucifix de granit à l'entrée de l'allée qui conduit vers la mer.

La jeune femme leva la tête et, sans aucune gêne, fit un signe de croix.

Le jeune homme souleva son petit calot de piqué blanc mis, cette année, à la mode par les Américains.

—Ce sont des catholiques fervents, constate le professeur.

De nouveau, le jeune homme sourit . . . se penche vers sa femme, et lui montre l'église de Noirmoutier qui profile dans l'azur du ciel son clocher de pierres blanches: "Ce serait tout à fait gentil de le faire baptiser ici . . . dans l'île....? dans cette vieille église que nous aimons....?" doit-il encore ajouter....

Le Monsieur en gris, en veine d'imagination, les suit avec une attention, de plus en plus grande, pensant leur pensée.

Et il se disait:

Après tout, c'est peut-être eux qui, simplement, ont raison! . . . eux qui aiment . . . eux qui s'aiment.... eux qui ont un jeune foyer.... eux qui font le geste de la race.... le geste de toute l'humanité. Ils sont heureux d'un bonheur que, moi, je n'ai jamais connu....

....Leur bonheur ne durera pas....?

....D'abord, je n'en sais absolument rien.

....Et puis, ce qui est pris, est pris!

....Ensuite, le feu tout court.... le feu calme du calme foyer doit normalement succéder à la flamme un peu folle des premiers temps. Et il est comme la stabilisation du bonheur.

Enfin.... Enfin!.... Complication! ... Complication!....

Il se rappela la phrase de Pailleron, un pessimiste comme lui, qui, après avoir longuement énuméré les tristesses, les souffrances, les soucis de l'amour, concluait illogiquement: "Et pourtant, il n'y a pas de bonheur sur la terre qui vaille le malheur d'aimer!"

Et le jeune homme en blanc, élégant et svelte.... et la jeune femme aux beaux cheveux noirs, tordus à la grecque, étaient déjà loin.... très loin dans le bois, que le Monsieur en gris s'entendait insulter par la fameuse petite voix:

—Orgueilleux!.... Compliqué!.... Egoïste!.... Monsieur tout en gris!.... Essaye donc de faire comme ces deux petits.... s'il n'est pas déjà trop tard!....

—Essayer....? Eh bien oui, j'essayerai!.... Après tout, je suis bien libre

—Ah!.... Ah!.... Ah!....

CHAPITRE XV

Ce fut dans ces idées que le Monsieur en gris revint aux Eloux.

Mais le petit dieu, ne favorise plus les projets, vraiment trop conditionnels, de ce vieux garçon.

Quand la bouche en coeur, le monsieur en gris poussa la porte des Eloux il aprit que Sylviane n'était pas là.

—Pas là....? Pas encore là....? Plus jamais là!....

Le professeur en parut si décontenancé, que le commandant lui dit en riant:

—Ah! . . . pauvre, vous venez chercher le soleil, et vous trouvez l'ombre. Cela, c'est la vie! Mais rassurez-vous! . . . Aux Eloux, personne n'est jamais très loin; ou alors, on se cogne, l'un dans l'autre, sur la route.

—Je ne l'ai pas rencontrée.

—Vous ne le pouviez pas. Pourtant Sylviane est tout près d'ici, dans l'atelier de son petit ami.

—Son petit ami....

Vieux Pétrone de Paris, habitué à tous les sous-entendus plus ou moins gallinacés, le professeur ne put réprimer une expression de figure que, d'ailleurs, le commandant ne remarqua pas.

Né ici, âme simple, ayant vécu normalement, pour ce vieux marin, les mots étaient les mots; il n'allait pas chercher plus loin que leur sens honnête et classique.

—Mais enfin quel est ce "petit ami"....? insiste le professeur.

—Oh, c'est toute une histoire! Tenez, asseyez-vous.... je vais vous la raconter en fumant une bonne pipe:

....Figurez-vous qu'une colonie de vacances est conduite, chaque été, dans l'île par un curé de Paris. Ces petits gas se revigorent, prennent, chacun, un kilo, s'amusent, se baignent, et rentrent dans la capitale, prêts à affronter de nouveau sa terrible vie.

—Pas si terrible que cela!

—Pour vous, cher aristocrate, Paris, en effet, doit avoir bien des attraits! Mais pour ceux qui vivent dans les métros, les usines, les sous-sols, les loges de concierges, ou les sixièmes.... et qui, pour gagner leur pain, deviennent les rouages anonymes de la gigantesque machine, c'est un peu différent.

Et ensuite?

(A suivre)

:-: Pour lire au foyer :-:

BILLET GAI

Les petites misères

Juste au moment où vous venez de remplir la bouilloire d'eau froide, le maître de la maison réclame de l'eau chaude pour sa barbe!

La soupe profite du temps où vous avez les deux mains dans la pâte, pour déborder abondamment! vous vous retournez si vite que votre tablier se prend quelque part! Ah! quel accroc!

En essuyant le poêle, votre manche attrape le bec de la cafetière! Elle dégringole à l'envers sur le parquet Il faut faire le levain, ce soir, sans faute; vous constatez qu'il n'y a plus une galette dans la maison!..

Qui donc a renversé dans le haut du buffet, ce pot de mélasse qui s'épend sur toutes les tablettes et dégoutte lentement de long de la cloison? Les enfants ont oublié leur dîner! il est onze heures et demi! courez vite le leur porter!

Le vent tourne à l'est, l'unique soir où vous laisez vos plantes sur la fenêtre du Levant! Vous n'aurez plus désormais à vous en occuper! Vous étendez votre plus blanche lessive; un complaisant s'empresse de vider la cendre à deux pas!

Le téléphone sonne quand le centrifuge roule à pleine vitesse! ou bien vous êtes dehors; vous arrivez à la course, pour constater qu'après trois appels, on s'est retiré! Qui donc a bien pu vous réclamer? Vous vous le demandez toute la journée?

Le chat choisit le moment où vous commencez à vous assoupir pour rouler une canelle ou un marbre. Voulez-vous coudre du blanc? la machine à coudre est inévitablement enfilée de noir et vice-versa!

Laissez votre tricot quelque part; au matin vous trouvez la laine emmêlée autour de tous les barreaux de chaise! après une heure de patient travail, vous parvenez parfois à la débrouiller!

Vous attendez fiévreusement une réponse à une demande pressée; pendant une semaine, vous surveillez tous les courriers pour retrouver dans votre sacoche la lettre que vous n'avez pas mallée!

Finissez-vous de laver vos planchers? Attendez-vous à renverser dessus un liquide quelconque! La soupe a collé; la viande est du hachis; les patates sont réchauffées; le gâteau est rassis! Sur le coup de midi, des visiteurs vous arrivent à l'improviste, nombreux, affamés! Préparez un excellent dîner? Personne ne viendra!

Pour sortir, vous avez chaussé les seuls bas de soie de votre garde-robe; en route, une maille s'échappe, avant que vous ne soyiez revenue chez vous, elle court jusqu'au talon!

Les poules, les animaux semblent doués d'un instinct sûr, qui les avertit immédiatement que dans votre précipitation, vous avez laissé la barrière du jardin entr'ouverte! Quoi que vous fassiez, les veaux briseront les vitres de la couche chaude; je n'ai pas souvenance qu'ils y aient manqué jamais!

Le chien aboie pour une pie qui passe et laisse approcher des étrangers sans avertir! Les chevaux restent autour du corral jusqu'au moment où vous voulez les atteler! A l'heure de les traire, les vaches seront toujours dans la coulée la plus lointaine ou du côté opposé où vous les cherchez!

Minet, l'effronté, a l'audace de monter sur la table non encore desservie! Indignée, vous le saisissez par la nuque pour le descendre; le vilain s'agrippe! et v'lan! chat, nappe et couverts, tout choît par terre!

Sortez les vêtements d'hiver: capots, casques poilus, foulards, mitaines et grands bas; beau temps dans l'espace de vingt-quatre heures! Secouez-les, pliez-les avec soin dans le coffre de cèdre et les boules à mites; tempête, à bref délai, fut-ce en plein mois de juin!

Lavez les claques; faites-les sécher comme il faut, rangez-les dans le placard: pluie immédiate! laisez-les traîner au cas où il ferait encore mauvais; il ne pleuvra plus! Etes-vous pressé? le lacet de votre soulier casse! un élastique cède! un bouton saute!

Si vous renversez l'encre de Chine; c'est sur votre plus fine toile! si vous cassez de la vaisselle, c'est votre porcelaine la plus précieuse! si vous perdez une cuiller, c'est de votre set d'argent, que vous conservez comme vos yeux! si vous égarez une clef, c'est la seule qui ouvre votre joli coffret ouvragé.

Un fauteuil s'effondre-t-il? c'est le vôtre, dans lequel vous aimez à vous reposer pour lire votre journal! Si vous brisez une dent, c'est une de devant! votre miroir narquois vous montre une brèche qui vous paraît un gouffre!

Avez-vous un cor; il y aura toujours un maladroit pour marcher dessus, et le doigt qui a un bobo, vous le cognez tout le temps! Votre crayon s'épointe, votre plume manque, au moment où l'inspiration vous souffle des choses ravissantes! le dommage réparé, vous ne trouvez plus un traître mot, qui a du bon sens! Oublis! maladresses! incidents! accidents! La plupart aurait pu être évité! Pour ne pas oublier quelque chose, il suffit d'y penser! dirait La Palisse. D'ordinaire, on y pense après!

Qu'importe! il faut être philosophe! et savoir en prendre son parti! Tous ces petits malheurs sont réparables! Que d'autres, infiniment plus grands, ne le sont pas! Ces menus faits quotidiens sont l'assaisonnement de l'existence! ils lui donnent cette saveur, sans laquelle elle serait si fade et insipide!

Convenons que certaines vies ne manquent pas de sel!

CRIN-CRIN.

:::

L'homme supérieur ne cherche ni à gouverner, ni à dominer, ni même à se faire valoir; il aspire à produire, à créer, c'est sa tâche, la marque de sa supériorité.—OSSIP-LOURIE.

Carnet de la ménagère

La grandeur des actions humaines se mesurent à l'inspiration qui les fait naître. (Pasteur)

✤ ✤ ✤

Lampe à gazoline

Cinq de ces broches en coton à nettoyer les pipes. Coupez-les de longueur voulue, enfoncez les dans le tuyau de la lampe, au-dessous de la clef. Ce paquetage filtre la gazoline sans l'empêcher de monter; vous pouvez ainsi employer de la gazoline ordinaire et vous prolongez indéfiniment la durée du générateur.

✤ ✤ ✤

"Avouer que l'on a tort, c'est prouver que l'on est devenu plus raisonnable".

(Suret)

✤ ✤ ✤

Là où il y a plusieurs garçons, il est difficile de reconnaître les combinaisons sous-vêtements, d'ordinaire uniformes; à chaque lavage l'embarras se répète. Voici comment y remédier. Ecrivez d'abord au crayon le petit nom du propriétaire sur l'épaule gauche du vêtement avec la machine à coudre, enfilée de fil noir ou de couleur; en levant le pied-presseur vous suivez le tracé; pliez ensuite de façon à ce que la marque soit dessus.

✤ ✤ ✤

"La joie des autres est une grande partie de la nôtre".

(Rean)

✤ ✤ ✤

De grandes boîtes en carton ouvertes et aplaties, placées dans la cuisine près du poêle, de la tables, de l'évier, protège bien le plancher.

✤ ✤ ✤

"Il n'y a qu'à glisser pour faire mal; pour faire bien, il faut gravir."

(Voltaire)

✤ ✤ ✤

Une aiguille enfilée de noir, une autre de blanc, une avec de la laine, à portée de la main, de plus, des boutons, un dé, des sciseaux, voilà ce qui empêche des retards, là où il y a plusieurs écoliers. Même si l'inspection des vêtements a été soigneusement faite la veille; au moment du départ, il y a toujours un bouton à remettre, un accroc à réparer.

✤ ✤ ✤

"J'ai appris à ne jamais critiquer les actions d'autrui; ce qui semble mal de l'un, est peut-être bien pour l'autre. Tout dépend du point de vue."

✤ ✤ ✤

Une chaise est-elle défoncée? taillez un carton fort, un pouce plus large que le trou à boucher; clouez avec des braquettes à grosses tête et le dégât est réparé. Voulez-vous mieux? Avant de le poser, rembourrez le carton avec de la ouate ou de la laine; recouvrez de cuirette ou de tapisserie, posez avec des clous à tête dorée.

✤ ✤ ✤

"J'ai toujours eu pour principe de laiser faire ce que je ne pouvais empêcher." XXX.

✤ ✤ ✤

Les enfants étudient. Un petit s'enquiert: "Qu'est-ce qu'un hebdomadaire?" et Paul de répondre distraitement et sans malice: "Une espèce de chameau".

✤ ✤ ✤

"Les jugements sur les apparences sont si souvent faux, qu'il est étonnant qu'on ne s'en désaccoutume pas".

(Mme de Sévigné)

LA VIEILLE MENAGERE

Il y a bien persécution au Mexique

C'est ce que déclare un journal de Mexico, en réponse aux dénégations du ministre des Affaires Etrangères — En quoi elle consiste — La situation économique

MEXICO. — Le journal "La Prenza" qui prenait la défense de la souveraineté du Mexique en face de la proposition faite par le sénateur américain Borah, pour une enquête sur la situation religieuse au Mexique, a attaqué la réponse du ministre des Affaires Etrangères, Portes Gil. Le journal prétend notamment, à l'encontre des déclarations du ministre, qu'il y a réellement, au Mexique, une persécution des catholiques.

"Il ne manque pas de gens sérieux qui prétendent qu'il n'y a pas de persécution religieuse, la religion catholique étant légale. Certes, on ne peut pas poursuivre une profession de foi, mais on peut l'attaquer dans sa pratique, par exemple en limitant le nombre des prêtres et en fermant les églises, laissant une majorité de la population catholique sans moyen de pratiquer sa religion.

"Il y a des Etats, Tabasco, par exemple, où l'on ne peut trouver aucune église ouverte, aucun prêtre. Il existe un régime d'inquisition contre les fonctionnaires de l'Etat qui doivent cacher leur catholicisme. Un ministre du gouvernement se conduit comme un agitateur contre le catholicisme. La loi antireligieuse laisse les mains libres aux gouverneurs sectaires qui persécutent les prêtres et les fidèles".

Ramon Beteta, écrivant dans le journal du gouvernement "El Nacional", dit que le conflit religieux n'est pas une cause de la situation économique, mais un symptôme. Le meilleur moyen d'y mettre fin, dit-il, n'est pas d'attaquer indirectement l'organisation économique, mais de la détruire. C'est cette organisation qui est la cause de tout le mal.

PROTESTATION

Lettre de la Jeunesse canadienne-française à Mgr Leopoldo Ruiz y Flores

La persécution mexicaine n'a rien perdu de sa rigueur. Les églises sont désaffectées, le clergé proscrit, et l'enseignement de l'athéisme, obligatoire à l'école. Les catholiques mexicains, affligés dans leur foi, ont bien droit à toutes les sympathies. Au nom de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, M. Jean-Paul Verschelden, président général, flétrit les persécuteurs dans une lettre adressée à Mgr Leopoldo Ruiz y Flores, délégué apostolique au Mexique, et dont copie a été transmise au Vatican et à Son Excellence Monseigneur Diaz, archevêque de Mexico. Voici cette lettre:

Montréal, le 22 janvier 1935

A Son Excellence
Mgr Leopoldo Ruiz Y Flores,
Délégué apostolique au Mexique,
San Antonio, Texas, U.S.A.

Excellence,

Dans une lettre récente, Son Excellence Monseigneur de Huejutla notait "qu'il y a une conspiration satanique pour garder le silence sur tout ce qui regarde le Mexique." Cette observation n'est que trop fondée et les milieux les plus sympathiques aux catholiques mexicains ignorent de façon générale l'extrême persécution qui les accable et les épreuves sans nombre dont ils souffrent.

En dépit toutefois de la censure gouvernementale de votre pays et de l'indulgente complicité qu'elle trouve ailleurs, il devient connu qu'une minorité sectaire et sans scrupule exerce l'autorité au Mexique par la violence et par la crainte et qu'elle modernise les méthodes dont Néron et Dioclétien ont usé à l'égard des chrétiens.

La revanche de l'histoire et de l'éternité viendra; mais déjà la lumière tend à se faire. La lettre pastorale que vous adressiez récemment au clergé et aux fidèles mexicains y contribue amplement et lève le voile sur une situation pénible et angoissante.

Malgré les amertumes dont votre âme est abreuvée, vous montrez dans cette lettre une sérénité chrétienne qui dépasse tout éloge. On ne sait ce qu'il y faut admirer davantage, la sagesse de vos directives, l'absolue confiance envers la Providence, la charité du Christ qui s'étend à tous et n'exclut pas l'ennemi. Votre lettre, Excellence, fait du bien non seulement aux catholiques affligés du Mexique, mais à ceux-là aussi dont la foi n'est pas troublée et qui oublient trop facilement les combats et les malheurs d'autrui.

Dans vos épreuves et dans votre affliction, Excellence, l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française veut vous apporter le réconfort de son entière sympathie. Elle veut que par vous cette sympathie s'adresse à toute la population mexicaine et catholique et plus spécialement à la jeunesse.

Ses comités et ses cercles comptent 20,000 membres répartis dans le Canada français. D'un commun accord, ils réprouvent la proscription qui atteint vos ouailles et flétrissent comme indignes d'une nation civilisée les mesures tyranniques qu'exerce une coterie gouvernementale à l'égard de ceux qui sont coupables de prier un Dieu créateur et rédempteur.

Les jeunes Canadiens français, n'emprunteront rien de l'astucieuse prudence des gouvernements et de leur silence complaisant. Ceux-ci sont trop pris par les petits intérêts humains et aucun ne parlera. A leur place, nous élevons la voix pour dénoncer les crimes à la liberté et les attentats à la lumière au nom même de la lumière.

Les mots ne nous suffiront pas. Impuissants sur les hommes, nous pouvons être entendus du ciel. Et nous prierons. Nous prierons pour nos frères affligés et votre malheureux pays selon les désirs de Sa Sainteté Pie XI et les vôtres. Et dans nos prières, selon votre conseil, nous n'oublierons pas les persécuteurs et les bourreaux "qui ne savent ce qu'ils font".

"Les chaînes", a écrit Louis Veuillot, " furent les jouets de l'Eglise en son berceau; elle fit les premiers pas dans les prétoires et dans les lieux de supplice, et son air natal est l'air des prisons". Nombreux au cours des âges sont ceux qui se sont levés pour accuser de nouveau le Christ et le conduire de nouveau au Calvaire. Ils reposent dans des fosses de honte qu'on a oubliées ou dont on ne s'approche qu'avec horreur. Ceux qui les imitent se trompent à leur tour: "Le Christ ressuscité ne meurt plus".

Nous croyons encore, Excellence, que le "sang des martyrs est une semence de chrétiens". Confiants en Dieu, nous espérons que le Mexique, arraché de force à la foi de ses origines et de sa majorité, déliera bientôt la conscience de ses citoyens et rendra la liberté à la religion.

Nous nous flattons de cet espoir; nos prières s'efforceront d'en hâter la réalisation et nous répétons de nouveau que nous prenons part à vos angoisses et à vos afflictions. Qu'il vous plaise d'accepter pour les fidèles de votre pays cet humble témoignage inspiré d'une sympathie profonde et de la fraternité chrétienne.

Veuillez croire, Excellence, à la vénération et à la religieuse affection de

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française,

Jean-Paul VERSCHELDEN,
président général.

:::

L'ATHÉISME EN RUSSIE

La lutte soviétique contre la religion s'atténue-telle? Quelques-uns l'affirment. Les documents officiels cependant proclament le contraire. Ainsi le Bezbojnik du 17 novembre 1934 signalait avec grande joie une lettre du Commissaire de l'instruction publique adressée à tous les directeurs des sections régionales et leur rappelant le rôle important que doit jouer l'école dans le travail entrepris pour détourner la masse du peuple de toute foi et de toute pratique religieuse.

Cette importance, ajoutait-il, n'est pas toujours comprise. Il est des écoles où on semble l'ignorer. Aussi croit-il bon de renouveler et de préciser dans les cinq points suivants les ordonnances publiées le 5 septembre 1931 par le Comité central du Parti:

1.—Les instructeurs des sections régionales, départementales, de rayons et municipales de l'Instruction publique sont tenus, au cours de leurs tournées d'inspection, d'apporter un soin particulier à contrôler l'activité antireligieuse qui se fait à l'école en liaison avec le travail scolaire ou en dehors des classes, et à apporter aux maîtres une aide concrète et méthodique.

2.—Aux revues pédagogiques régionales et départementales il revient de faire connaître les expériences locales d'activité antireligieuse à l'école et d'attirer l'attention sur celles d'entre elles qui ont donné le meilleur résultat.

3.—On insérera dans les manuels scolaires régionaux un certain minimum de matière antireligieuse correspondant à la force du livre et exposé de façon vivante, claire et convaincante.

4.—Toutes mesures seront prises pour que les écoles soient pourvues de manuels méthodiques d'éducation antireligieuse pour les maîtres, édités à Moscou et de tout le matériel scolaire établi suivant les données du Commissariat de l'Instruction publique et du Conseil central de l'Association des athées militants.

5.—On indiquera aux écoles la nécessité de venir en aide d'une façon organisée et méthodique aux cellules scolaires de l'Association des athées militants.

Il s'en faut donc de beaucoup que la ligne générale du parti soit modifiée sur ce point particulièrement important. Avis à ceux qui attendaient de la présence de M. Litvinoff à Genève un amendement de la politique antireligieuse du gouvernement de Moscou.

(La Croix)

:::

Seule la médiocrité n'a pas de jaloux. — Mme de SEVIGNE.

Les hivers de chez nous

Les hivers de chez nous ont la douceur étrange des choses qui s'en vont!

Les arbres aux cheveux blancs, hier majestueux,
Sous un soleil pâli, courbent leur tête altière.
Le vent redit la plainte d'un oiseau malheureux.
C'est peut-être un enfant qui demande sa mère?

La trace de nos pas sous la neige s'éteint.
Et dans la plaine immense dorment les floraisons
Qu'on appela: l'été! Jalouse, la terre étreint
Ces semences de vie jusqu'à l'autre moisson!

C'est l'hiver dans les âmes! Ah! si l'on pouvait suivre
Sur la pente du coeur la route où s'en iront,
Sans laisser un espoir, pour ne jamais revivre,
Tous les amours déçus, toutes les trahisons!

Les vieux, comme les arbres s'inclinent vers la terre.
Sous la neige des ans, leur front devient rêveur,
S'éclaire d'un sourire, prend un air de mystère!...
La joie d'un souvenir, la pensée d'un malheur!

Demandez aux grands'mères. Elles diront tremblantes:
"Je rêvais à vingt ans d'une maison là-bas,
Où je vivrais toujours heureuse et confiante!
Il ne faut pas chercher le bonheur ici-bas.
De l'avoir attendu on a les cheveux blancs!"

Les vieux, comme l'hiver, ont la douceur étrange des choses qui s'en vont!

MARGUERITE.



Vienne et Berlin

Un vigoureux discours du vice-chancelier Stahremberg:-- Pas de compromis avec les ennemis mortels de l'indépendance autrichienne. - L'Autriche, ajoute-t-il, ne doit pas être une Prusse alpestre. -- Les Habsbourg. -- Paroles décisives.

VIENNE. — Le vice-chancelier d'Autriche, le prince von Stahremberg, a prononcé, à Vienne, à l'égard des Allemands, des paroles décisives, qu'on attendait aussi bien à l'étranger qu'en Autriche, car on avait manifesté quelques craintes devant certaines hésitations du gouvernement de Vienne à l'égard des nationaux-socialistes.

Aussi, la répudiation formelle et définitive de l'Anschluss, qui fut le thème principal du discours a eu d'autant plus de répercussion en Autriche et en Europe, que le prince Starhemberg a parlé moins comme vice-chancelier que comme chef des 700,000 membres du Front patriotique.

"L'Autriche, a déclaré le prince Stahremberg, marche orientale sous les Badenberg, empire mondial sous les Habsbourg, reste depuis 1918 un petit Etat auquel nous nous efforçons de donner l'importance qui lui revient. Une fois pour toutes, foin de la fausse idée d'Anschluss. Il faut que nous cessions d'admettre la possibilité d'un avenir qui ferait de nous une dépendance de Berlin, une Prusse alpestre. Nous exigeons que l'indépendance de l'Autriche soit perpétuelle."

Puis le prince Stahremberg a abordé la question d'une réconciliation avec l'Allemagne hitlérienne.

"C'est une faute grave, s'est-il écrié, de rechercher un compromis avec ses ennemis mortels. Jamais, pour ma part, je n'oublierai le 25 juillet et aucun Autrichien qui est vraiment homme ne l'oubliera.

"Je n'oublierai jamais que notre Dollfuss a été attaqué au Ballplatz et qu'on l'a laissé, comme un chien, perdre son sang. Jamais je n'oublierai que les autorités allemandes ont permis à la presse du Reich de railler son martyre. Je n'oublierai de ma vie que la révolte nationale-socialiste de juillet avait des attaches sur le territoire de l'Allemagne et que ses chefs y ont reçu aide et protection. Qu'on cesse enfin de brandir sentimentalement le rameau d'olivier. Pas de réconciliation avec les lâches qui, eux-mêmes à l'abri, tiennent en mains les fils du mouvement. Aucune conversation avec ces gens-là qui, sous un camouflage, cherchent à entrer dans le Front patriotique pour mieux nous trahir un jour. Notre volonté de lutter pour l'Autriche est inflexible."

Incidemment, le vice-chancelier a reconnu qu'il est indéniable que le passé de l'Autriche est indissolublement lié à la maison des Habsbourg, dont l'histoire est l'histoire de l'Autriche". Et il a ajouté que, si la question n'est pas mûre, il est naturel que "beaucoup d'Autrichiens nourrissent l'espérance de voir un jour le légitime rejeton de la maison des Habsbourg exercer en Autriche, sous une forme quelconque, des droits souverains".

LA CONSTITUTION INDIENNE

VERS LE RANG DE DOMINION

LONDRES. — Pour faire tomber certaines objections à son projet de modification de la constitution indienne, le gouvernement a décidé de réaffirmer dans les instructions qui seront remises au gouverneur général des Indes, après la proclamation de la constitution modifiée, la promesse que la Grande-Bretagne a fait en 1919 d'acheminer les Indes vers le rang de dominion. En vertu de ces instructions, qui seront soumises au Parlement après l'adoption du projet de loi relatif à la constitution, le gouverneur général devra nommer un cabinet qui ait la confiance de l'Assemblée législative; empêcher l'application de toute politique de nature à nuire au crédit des Indes aux marchés financiers du monde; protéger les minorités religieuses dépourvues de représentation particulière à l'Assemblée; protéger aussi les classes faibles; éviter toute mesure de nature à empêcher le gouvernement des Indes d'élaborer un régime fiscal et économique pour ce pays, mais aussi prévenir toute mesure qui mettrait le commerce britannique dans une situation d'injuste infériorité.



LE COLOMBIER

Sir John Simon et M. Laval: "Perchez-vous avec nous, Hitler ! Mais apportez votre branche d'olivier". (Allusion au pacte aérien anglo-français proposé à l'Allemagne, et accepté.)

LES ABYSSINS VONT COMBATTRE JUSQU'AU BOUT

Si l'Italie déclare la guerre à leur pays — Déclaration de M. Ghevre Jésus — Confiance — L'arbitrage.

ROME. — "Nous combattrons tant qu'il nous restera un homme, une femme ou un enfant, si l'Italie nous déclare la guerre", a déclaré M. Ghevre Jésus, chargé d'affaires abyssin en Italie. "Avec 6,000 années d'indépendance derrière nous, ajouta M. Jésus, nous pourrions nous battre, mais nous avons confiance en M. Mussolini et au roi d'Italie. Tous deux m'ont déclaré que l'Italie ne pense pas à des aventures belliqueuses en Abyssinie. L'Abyssinie veut la paix. Nous voulons soumettre la question à une commission d'arbitrage dont nous accepterons la décision. Si nous sommes dans le tort, nous saluerons le drapeau italien, mais pas avant".

--- Les idées et les faits ---

LA THEORIE DE FRANKLIN EST DETRUITE

Au sujet de golf stream — Ces courants d'eau chaude ne se rendraient pas en Europe — Rapport d'une mission scientifique française.

PARIS. — Une mission scientifique française de pêche vient de rentrer au pays après une étude des champs de pêche de l'Atlantique. La mission a qualifié de "mythe océanographique" la croyance des géographes, à savoir que le golfe Stream réchauffe les rives de l'Europe.

M. Jean Ledanois, directeur scientifique du service de pêche du gouvernement français, qui dirigea l'expédition, dit que le courant du golfe Stream ne se fait pas sentir au-delà du 40e degré de longitude ouest où l'eau chaude est refroidie par les courants froids qui viennent des mers du nord.

Si les observations de Ledanois sont acceptées, il s'ensuivra que des millions de cartes géographiques, marines et océanographiques, toutes basées sur la théorie de Benjamin Franklin, devront être modifiées.

MISSIONNAIRE AVIATEUR

ROME. — Le R. P. Paul Schulte, des Oblats de Marie Immaculée, fondateur et directeur de la MIVA (Missions Verkehrs Arbeitsgemeinschaft), publie aux édition Ullstein à Berlin, un intéressant volume intitulé "Der Fliegende Pater" (Le Père qui vole). L'aviateur missionnaire expose le but de la MIVA et retrace les difficultés que son oeuvre a dû surmonter.

Depuis sa fondation, en 1930, la MIVA, qui se propose de fournir aux missionnaires des moyens de transport, a expédié aux missions 58 automobiles, des bicyclettes et des motocyclettes, 8 bateaux à moteur et 7 aéroplanes.

Le P. Schulte mène en Allemagne une active campagne en faveur de la MIVA, et souvent des non-catholiques lui demandent ce que pense le Pape de son entreprise. Le missionnaire aviateur a la réponse toute prête: en 1932 Pie XI le recevait en audience et s'étonna qu'il fut venu de Milan à Rome par le train, alors que par avion il eut put économiser huit heures de voyage. Le Souverain Pontife, qui porte aux progrès modernes tout l'intérêt que l'on sait, ne pouvait qu'encourager comme il n'a manqué de le faire une oeuvre destinée à procurer aux missionnaires les moyens de mieux remplir leur tâche souvent rendue difficile par les grandes distances qu'il leur faut franchir.

LA PUISSANCE DE LA RADIO

Les gouvernants veulent tout canaliser à leur profit et asservir à leur politique cette force, et partout ils tendent à en faire un monopole d'Etat infiniment plus important et de conséquences infiniment plus graves que les monopoles des allumettes et des chemins de chemins de fer, car ce serait le monopole de la pensée et de la vie intellectuelle et morale. Et, dès lors, se pose pour nous cette question: le monopole sera-t-il laïque comme tout ce que fait dans le domaine intellectuel et moral notre République? Après l'école laïque et toutes les oeuvres postscolaires laïques? Problème d'une importance capitale, vu l'importance capitale de ce moyen d'action!

On répète à satiété et avec raison que les catholiques se sont laissé distancer par leurs adversaires dans le domaine de la presse et qu'ils leur disputent péniblement l'avance qu'ils leur ont laissé prendre. Feront-ils de même pour la radio? En présence de ces redoutables points d'interrogation, que faut-il faire?

Jean GUIRAUD.

"La Croix".

200 milles à l'heure

DAYTONA. — On croit que sir Malcolm Campbell atteindra la limite de 300 milles à l'heure avec son automobile "Blue Bird". Au cours d'expériences qu'il a faites sur une piste en un état peu satisfaisant, le roi de la vitesse a conduit sa machine à une vitesse de 200 milles à l'heure. Et son automobile n'est pas encore tout à fait au point.

267 MILLES

FLORENCE. — Hans von Struck, as australien de l'automobilisme, a établi un nouveau record en parcourant une distance déterminée à une vitesse de 267 milles à l'heure.

Les conférences

M. l'abbé Lionel Groulx parle de la conquête d'un domaine colonial

Voici un résumé substantiel de la conférence de M. l'abbé Groulx:

Assez vaine en soi, l'aventure du sieur de La Roche n'en marque pas moins une date importante. La France réaffirme sa volonté de prendre, en Amérique, sa part de l'héritage d'Adam. A l'heure de saisir l'énorme proie, quel programme de conquête s'est-elle forgé? Hélas, nous nous trouvons en face d'un peuple colonisateur qui, pendant un demi-siècle, cherche une formule de colonisation.

Chercher est même trop dire, s'il est vrai que cette formule vient d'abord s'offrir elle-même. La royauté, trop pauvre, ne pouvant plus soutenir les frais d'une colonisation administrative, ceux qui s'offrent à la suppléer n'appartiennent pas à un monde d'idéalistes. Ce ne sont pas de grands coloniaux désintéressés, mais des pècheurs de morue, des trafiquants de fourrures. L'histoire coloniale de la France va donc se renouer, en Amérique, sous le signe du commerce. Quant à la formule, elle est dans les moeurs et dans l'air; ce sera la formule de la compagnie à monopole. L'envergure de l'entreprise, les risques de terre et de mer exigent la compagnie ou l'association des capitaux. Le monopole vient greffer tout naturellement sur l'idée de compagnie, comme unique moyen pour celle-ci, de soutenir sa vaste entreprise. Ainsi fait-on, à la même époque, en Angleterre et en Hollande.

Toutefois, en ces derniers pays, la compagnie est dirigée contre la concurrence étrangère. Elle se trouve liée par là à l'économie de la nation, et elle prend, de ce fait, un caractère national. Les eaux des terres neuves étant pratiquement des eaux françaises, la compagnie de France est tout simplement dirigée, organisée contre la concurrence de marchands français. Le caractère national lui fait défaut; elle n'est l'affaire que de petits groupes de marchands. La compagnie française a pourtant cette originalité qu'elle n'est pas seulement une compagnie de commerce, mais aussi de colonisation. Cette dernière fin lui pourrait devenir un ferment de grandeur, puisqu'on l'élève ainsi au rang de colonisatrice de l'Etat.

Mais, pour une si haute tâche, que valaient ses ressources? La première et la plus importante lui vient de son monopole de la fourrure; la seconde lui est constituée par la propriété de tout le pays de la Nouvelle-France, à titre féodal. Ressources considérables l'une et l'autre.

En regard, il faut inscrire les charges de la compagnie: frais généraux des navires, de l'armement, organisation technique de la traite avec son personnel de commis et d'interprètes, à quoi s'ajoutent les frais de colonisation: transport et entretien de colons et de missionnaires, établissement d'une justice, construction de forts, etc. Les ressources de la compagnie sont-elles équivalentes à ces charges? Le malheur est que le monopole de la fourrure est impuissant à se protéger contre la contrebande, et contre les intrigues de cour ou de marchands rivaux qui en peuvent précipiter la révocation. Restaient, il est vrai, les richesses immenses d'un pays tel que le Canada. Mais de ces richesses, que sait-on et qu'essaie-t-on d'exploiter, sauf quelque peu de la richesse forestière?

Le suprême désavantage du Canada est d'offrir une faune trop riche et de cueillette trop facile. La fourrure agira dans le même sens que l'or et l'argent dans les autres Amériques. L'ère des conquistadores retardera l'ère des colonisateurs. Le régime de ces compagnies n'est pas loin d'apparaître, en notre histoire, comme un phénomène d'absurdité. L'on imposa à des entreprises d'affaires une tâche désintéressée; et on la leur imposa à la façon d'un impôt et d'un impôt considérable sur leurs profits. Conception idéaliste qui exigeait trop de l'égoïsme mercantile ou simplement humain. L'inévitable tendance serait de se rembourser le plus tôt possible et de jeter les charges par la fenêtre.

Voilà ce que confirme l'histoire des compagnies au Canada, depuis Pierre Chauvin jusqu'aux de Caen. Pour souhaiter un autre cours à l'histoire, il eût fallu trouver, en chaque détenteur de monopole, un grand colonial, un passionné de la grandeur française, élevant au-dessus de tout l'intérêt général. Rares chevaliers que l'on verra apparaître une fois ou deux — tels Aymar de Chastes, Champlain, — mais dont le rêve sera broyé par la mort et l'intrigue. Pour corriger le système, Champlain tentera vainement de coiffer le monopole du prestige d'un vice-roi, grand personnage de la cour, puis de former un cartel de tous les marchands intéressés à la traite des fourrures.

Quel spectacle déroutant que ces mesquins efforts d'une grande nation, quand il s'agit de saisir une fortune colossale, un continent. Les unes après les autres, les compagnies trahissent cyniquement leurs engagements. Tout le commerce possible; mais point de colonisation. Elles ne se donnent même pas le souci de ravitailler convenablement le poste de Québec. Elles s'opposent à toute fortification qui les mettrait à la merci de Champlain; elles laissent la colonie exposée au premier coup de main.

Grande, en ce régime, la part de responsabilité du pouvoir royal. Une ferme autorité eût pu mettre de l'ordre en ce chaos. Mais Henri IV, le Vert-Galant, se laisse distraire par bien autre chose que la colonisation aux terres neuves. Et combien y songent dans l'entourage royal? La mort d'Henri IV entraînera une régence; autant dire le retour au chaos féodal. Cependant, dans le nouveau monde, le péril iroquois grandit et l'encerclement anglais se développe avec une méthode, une rapidité inquiétantes.

La conception des mercantis allait-elle triompher? La Nouvelle-France ne serait-elle, selon le mot de Sagard, "qu'un nom en l'air"? En cette occurence le plus robuste espoir vient quand même de l'autorité royale. A la conception de la colonie-comptoir, elle n'a cessé d'opposer la sienne: celle de la colonie de peuplement. Toutes les lettres patentes des compagnies, depuis Chauvin jusqu'aux de Caen, en font foi. Le pouvoir royal est d'ailleurs à la veille de se ressaisir, Derrière l'écran politique, l'on voit s'avancer et grandir la haute et puissante silhouette d'un maître: celle de Richelieu.

Le baron Rapineau, dans son cabinet, le pied tuméfié, goutteux, cause, tout en gémissant, avec un fermier.

Le fermier, croyant le consoler:

—Tout de même, monsieur le baron, vous donneriez bien la moitié de votre fortune pour être débarrassé de ça!

Le baron Rapineau, furieux, se soulève à demi et frappe violemment sur son bureau:

—Non, non! Double goutte et double fortune!

CHOSES AGRICOLES

**** **** ****

Catégories pour les oeufs canadiens

Les avantages du classement en catégories pour les producteurs et les consommateurs

Les changements qui ont été apportés aux catégories modèles et qui sont entrés en vigueur en novembre 1933 ont rendu un grand service aux producteurs d'oeufs et ont simplifié le classement des oeufs au point de vue du consommateur. Tel est du moins le résultat de l'expérience acquise sous les nouveaux types modèles pendant la première année de fonctionnement.

Avant novembre 1933 les oeufs étaient classés en deux classes, Frais et d'Entrepôt et chaque classe en trois catégories, Extras, Premiers et Seconds. Les amendements apportés aux types modèles ont supprimé deux catégories, Frais et d'Entrepôt, et changé les noms des catégories pour établir les suivants: catégorie A, catégorie B et catégorie C. Ils créaient également une nouvelle catégorie supérieure appelée catégorie A1. Il était prescrit également que dans les catégories A1 et A, trois grosseurs devaient être reconnues: Gros, Moyens et Poulettes, et que dans la catégorie B, deux grosseurs devaient être reconnues: Gros, Moyens.

Ces changements aux types modèles avaient pour but de surmonter certaines irrégularités et difficultés qui s'étaient graduellement développées dans le système de classement. L'une des difficultés principales sous les anciens types modèles était de séparer les oeufs frais des oeufs d'entrepôt. Les deux classes, Frais et d'Entrepôt, pourvoyaient à cette séparation, mais il était bien difficile de découvrir les oeufs d'entrepôt lorsqu'on ne connaissait pas l'histoire des produits. Il y avait donc de fausses représentations et il se vendait beaucoup d'oeufs d'entrepôt comme frais, spécialement dans les catégories inférieures des oeufs frais. Les types modèles actuels ont supprimé cette difficulté. Aujourd'hui il est interdit de vendre des oeufs d'entrepôt dans une catégorie plus élevée que la catégorie B, car la définition technique actuelle des catégories est telle qu'aucun oeuf d'entrepôt n'est de qualité suffisante pour pouvoir être classé dans la catégorie A. Pour supprimer toute autre possibilité de fausse représentation, les nouveaux types modèles prescrivent que le mot "Frais" ou toute autre expression dénotant une ponte récente ne peuvent être employés que dans les catégories A1 et A.

Une autre faiblesse des types modèles d'autrefois est le fait que les oeufs de bonne qualité et de poids moyen devaient être mis dans une catégorie inférieure. On a supprimé cette injustice en s'arrangeant pour que les oeufs de tous les poids aillent dans les poids de leurs qualités respectives, sous des désignations respectives de grosseur.

Ce changement a été d'un grand avantage pour les producteurs canadiens; l'année dernière la différence de prix entre les gros oeufs de bonne qualité et les oeufs de poids moyen de bonne qualité était en moyenne de deux cents par douzaine, tandis que la différence moyenne sur les anciens types modèles était de quatre cents par douzaine.

Les anciens types modèles ne tenaient pas suffisamment compte des oeufs de qualité supérieure produits dans les conditions idéales de production commerciale. L'introduction de la catégorie A1 fait disparaître ce point faible. Les oeufs de cette catégorie ne peuvent être produits et vendus que sur les fermes qui présentent des conditions idéales de production, qui ont été inspectées par les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture et qui ont reçu un permis pour la vente de cette catégorie. Cette catégorie nouvelle est l'un des avantages les plus appréciés des types modèles revisés. Il a été délivré quelque 475 permis en 1934, principalement dans les provinces d'Ontario et de Québec. Les oeufs de la catégorie A1 se vendent jusqu'à 12 cents la douzaine de plus que ceux de la catégorie A.

NOUVELLES

3,330 fermiers ont emprunté $7,347,600,000

OTTAWA. — 3,330 fermiers ont emprunté de la Commission du Crédit agricole, du premier avril 1930 au 31 mars 1934, suivant un rapport déposé en Chambre à la demande de M. C.-E. Ferland, député libéral de Joliette. La somme des prêts consentis est de $7,347,600. 1,337 fermiers de Québec ont emprunté ensemble $2,977,300.

LE FLEAU MOINS MENACANT

REGINA. — La campagne de destruction des sauterelles sera à peu près un tiers de ce qu'elle fut l'an passé, d'après un rapport de M. F.-H. Auld, sous-ministre de l'agriculture. L'empoisonnement des sauterelles a coûté $500,000 à la province, l'an passé. Cette année, on espère faire face à la situation avec $175,000.

ON VOTE $5,000,000

REGINA. — $5,880,000 furent votés à la législature provinciale pour payer les semences et les plantations du printemps dans les régions desséchées de la province.

NOTES

Grâce à l'absence de restrictions sur le marché du Royaume-Uni, les exportations canadiennes de bacon ont augmenté de 52 pour cent en 1914 sur celles de 1933, tandis que les exportations danoises, qui sont réglées par un contingentement, ont diminué de 22 pour cent depuis 1933.

* * *

En 1934, les ventes de boeuf marqué au Canada se sont chiffrées au total par 39,575,754 livres, soit une augmentation de 8,893,145 livres sur celles de 1933.

* * *

Le commerce des machines de ferme en Argentine est contrôlé principalement par le Canada et les Etats-Unis; les moissonneuses-batteuses, les semoirs en lignes, les charrues à siège, les bineuses à maïs et les plantoirs de fabrication canadienne sont bien connus làbas.

* * *

Les porcs classés au Canada en 1934 étaient au nombre de 3,038,155, soit une diminution de 134,931 sur 1933.

* * *

Un nouveau champignon causant une tache brune sur le feuillage des pivoines a été découvert dans le nord de l'Italie. La chaleur, l'humidité et les changements de température favorisent le développement et la propagation de cette maladie.

* * *

Un navet jaune à collet violet qui est cultivé en Aberdeenshire, Ecosse, depuis plus de cent ans s'est montré résistant à la hernie du navet. L'origine de cette variété de navet est inconnue.

* * *

Les expéditions de bestiaux de l'Ouest sur l'Est du Canada en 1934 se décomposaient ainsi: 118,623 bovins, adultes, 7,715 veaux, 200,436 porcs, et 74,471 moutons. Ces chiffres accusent les augmentations suivantes sur 1933: 28,384 bovins, 3,556 veaux, et 19,309 moutons. Il y a eu une diminution de 86,847 dans le nombre des porcs expédiés.

LES BONNES RECETTES

Le lapereau aux tomates. — Un jeune lapereau, sel, poivre, farine, quatre cuillerées d'huile d'olive, deux fortes cuillerées d'oignon haché, un verre de vin blanc, cinq à six tomates, une toute petite pointe d'ail, une pincée de persil haché, quatre à cinq cuillerées d'eau bouillante.

Choisissez-le jeune et tendre, dépouillez-le, videz-le et mettez le foie en réserve. Détaillez le lapereau en morceaux, assaisonnez-les légèrement de sel et de poivre, et roulez-les dans la farine. D'autre part, faites chauffer dans une casserole quatre cuillerées d'huile d'olive ou l'équivalent de beurre, ajoutez deux fortes cuillerées d'oignon haché et les morceaux de lapereau. Dès que l'oignon et le lapereau commencent à roussir, arrosez-les d'un verre de vin blanc chaud; joignez-y cinq à six tomates pelées, épépinées et hachées, une toute petite pointe d'ail, une pincée de persil haché. Couvrez la casserole, cuisez à petit feu. Si le lapereau est jeune, vingt à vingt-cinq minutes suffisent. Ajoutez le foie sept à huit minutes avant la cuisson complète.

Les bananes à la Belle Hélène. — Quatre grosses bananes, un petit verre de kirsch, une cuillerée de beurre fondu, une autre cuillerée de sucre en poudre.

Cernez circulairement le dessus de quatre grosses bananes mûres à point. Soulevez la partie cernée qui se détachera à la façon d'un couvercle. Par l'ouverture, retirez la pulpe sans la briser. Escalopez cette pulpe et mettez-la à macérer dans une assiette avec un petit verre de kirsch et une cuillerée de sucre en poudre.

Replacez les escalopes de banane dans les enveloppes creuses; arrosez d'une cuillerée de beurre fondu et saupoudrez de sucre en poudre; rangez dans un plat allant au feu et mettez à cuire au four pendant huit minutes. Servez au sortir du four.

Un Etat qui se défend contre le communisme

Lors des dernières élections législatives dans le grand Duché du Luxembourg, le parti communiste, qui jusqu'ici n'avait pas de représentant à la Chambre réussit à faire élire un de ses candidats.

La question se posa alors devant le Parlement: un communiste est-il éligible, alors que la constitution n'y met pas opposition?

Le Conseil d'Etat (une espèce de Sénat), fut saisi de la question. Il se déclara pour la négative.

Cependant, la Chambre voulant aller au fond de l'affaire, en chargea une commission composée de cinq membres. Après mûre délibération, celle-ci confirma l'avis du Conseil d'Etat.

Nous reproduisons ci-dessous le très intéressant et très logique raisonnement sur lequel la commission de la Chambre luxembourgeoise se mit d'accord:

La Chambre est une institution créée par la Constitution avec une mission à remplir dans le cadre de celle-ci.

C'est pourquoi les articles 57 de la Constitution, et 5 du règlement de la Chambre prescrivent aux députés un serment qui les oblige à jurer obéissance à la Constitution.

Or, d'après des documents officiels, le programme communiste est non seulement opposé aux principes fondamentaux de la Constitution, mais il proclame en outre pour ses adhérents la stricte obligation de la saboter par des voies de fait et de révolution.

Ainsi, les communistes nient l'égalité des citoyens devant la loi, telle qu'elle est garantie par l'art. 11 de la Constitution et les dispositions de la loi électorale, en déclarant qu'ils vont établir la souveraineté absolue des ouvriers et des paysans; à ceux-ci ils donneront tous les droits politiques; mais ils en dépouilleront les capitalistes, les ministres actuels et tous les ennemis du peuple.

De même pour la propriété privée, ils déposséderont les capitalistes de leurs usines, les gros propriétaires de leurs terres; celles-ci deviendront propriété du peuple; ils accapareront les banques, les Instituts de crédit, annuleront les dettes des ouvriers, des paysans et des artisans.

Au surplus, ils ne nous laissent pas ignorer qu'ils feront usage de la force, au besoin de la révolution sanglante, pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire pour établir sur les ruines fumantes du régime actuel leur dictature.

Sans doute, les articles 24 et 25 de la Constitution garantissent aux citoyens toute liberté d'opinion, mais en même temps ils en répriment les abus dans leur manifestation: ainsi sont punissables les excitations aux voies de fait et de révolution.

Donc, un député communiste, en prêtant le serment mentionné plus haut, ou commet un parjure ou devient traître à son parti.

Lui faire prêter ce serment dans ces conditions serait coopérer à un acte immoral.

Se basant sur ces considérations, la Chambre, en grande majorité, catholiques et libéraux, ont prononcé la nullité de l'élection communiste.

Et n'est-ce pas la logique même?

Les communistes disent ouvertement qu'ils ne briguent des mandats électoraux que dans l'unique but de nuire au régime qui les instaure et pour pouvoir le renverser au plus vite.

Imaginons que des individus entrent dans une maison et disent à son propriétaire: "Nous voici entrés chez vous. Vous allez nous aider à nous installer le mieux possible et nous donner les moyens les plus efficaces de démolir votre maison et vous écraser, car c'est dans ce seul but que nous sommes venus."

Quel serait l'homme, sain d'esprit, qui accueillerait chez lui de pareils maladrins?

Aucun.

Le Luxembourg nous donne ici une fière leçon d'intelligence et de moralité.

Les "Etoiles" du Hockey



Il faut enrayer le communisme

"Nous ne jugeons assurément pas nécessaire d'avertir les fils bons et fidèles de l'Eglise touchant la nature impie et injuste du communisme, mais cependant, Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent et lâchement passifs, laissent se propager de toute part des doctrines qui, par la violence et le meurtre, conduisent à la destruction de la société tout entière."

"QUADRAGESIMO ANNO."

LE COMBAT QUI S'ANNONCE

(L'Action Catholique)

"Ce n'est pas entre le système capitaliste intégral et le système ainsi raccommodé que le peuple devra choisir, mais entre le capitalisme et le socialisme. Le capitalisme, raccommodé ou non, ne peut pas continuer: un nouveau système économique le remplacera inévitablement. Tous les raccommodages des conservateurs et des libéraux l'affaiblissent."

Cette déclaration fut faite à Verlun, samedi dernier, par M. J.-S. Woodsworth, chef de la C. C. F. Elle ne laisse plus planer aucun doute sur le caractère franchement socialiste du but que poursuit M. Woodsworth. Il est bon que le peuple voie nettement l'orientation du nouveau parti.

Avant beaucoup d'années peut-être, les grandes luttes politiques se livreront non plus entre deux partis semblables comme deux gouttes d'eau, mais entre deux groupements nouveaux poursuivant l'un un idéal de capitalisme rechristianisé, l'autre caressant la chimère fallacieuse du socialisme.

Beintôt, on regrettera probablement de s'être passionné pour des querelles puériles autour des drapeaux conservateur et libéral, puis on déplorera son manque de préparation et d'entraînement aux combats requis par le salut de la civilisation chrétienne et du capitalisme régénéré. On aura perdu trop de temps aux luttes stériles et fratricides.

E.L.

FIERTE CASTILLANE

Un gueux demandait noblement l'aumône sur la route de Madrid.

—N'êtes-vous pas honteux, lui dit un passant, de faire un métier aussi vil quand vous pourriez travailler?

—Monsieur, répondit le mendiant avec fierté, c'est de l'argent et non des conseils que je demande.

LA CONNAISSANCE DE SOI-MEME

Bon ... bon ... j ... jour, ch ... cher ami, pou ... pouvez-vous m'a. .. m'accorder un pe .... petit quart d'heure?

—Mais certainement, cher ami. Pourquoi cela?

—Par ... parce que j'ai ... j' .. .ai à ... à ... vous parler cinq minutes.

RAPINEAU

Et pris de défaillance au milieu du chemin,

Moralité:

En toutes choses il faut considérer la faim.

FABLE SURPRISE

Parti sans provision pour faire un long voyage,

LE PRIX DES GRAINS

A WINNIPEG

LUNDI, LE 25 FEVRIER

BLE. — No. 1 dur, 80 1-2; No 1 nord, 80 3-8; No 2 nord, 77 3-8; No 3 nord, 72 1-2; No 4, 68 3-4; No 5, 61 3-4; No 6, 61 1-4; Fourrage, 60 1-4; Voie, 80 3-4.

AVOINE. — 2 C.W., 42 3-8; 3 C. W., 35 7-8; Ex. 1 fourrage, 35 3-8; No 1 fourrage, 34 1-8; No 2 fourrage, 32 7-8; rejetée, 29 7-8; voie, 41 3-8.

ORGE. — 3 C.W., 47 1-8; 4 C.W., 42 3-4; Voie, 47 1-2.

LIN. — 1 N.W., 142 5-8; 2 C.W., 138 5-8; 3 C. W., 124 5-8; rejeté, 124 5-8; voie, 142 5-8.

SEIGLE. — 1 C.W., 51 3-8; 2 C.W., 51 3-8; 3 C.W., 47; voie, 51 3-4.



H. H. Lewis, gérant de vente pour l'Ouest de la DUNLOP Tire & Rubber Goods Co., Limited, stationné à Calgary, faisant en ce moment une tournée de Winnipeg à la côte, annonce une augmentation très satisfaisante dans les ventes des produits de sa Compagnie, dans tout l'Ouest en 1934. La section des pneus en particulier dépassait fortement les profits de l'année précédente.

M. Lewis a des vues très optimistes sur les ventes de 1935 et prévoit pour l'Ouest un progrès sensible dans les affaires en général.

LIGUE PROFESSIONNELLE

LIGUE NATIONALE

Division canadienne

	J	G	P	N	Pts
Toronto	42	25	13	4	54
Montréal	40	21	17	2	44
Canadiens	37	15	17	5	35
Américains	39	10	21	8	28
St Louis	41	9	26	6	24

Division américaine

	J	G	P	N	Pts
Rangers	39	21	13	5	47
Chicago	40	21	15	4	46
Boston	30	20	14	5	45
Détroit	39	13	19	7	33

LIGUE INTERNATIONALE

	J	G	P	N	Pts
Détroit	40	19	14	7	38
Cleveland	34	17	17	0	34
London	36	17	14	5	34
Buffalo	37	17	15	5	34
Syracuse	36	15	18	3	30
Windsor	39	13	20	6	26

Les parties nulles ne comptent pas pour la position

LIGUE CANADO-AMERICAINE

	J	G	P	N	Pts
Boston	39	22	11	6	50
Providence	36	15	11	10	40
Québec	38	17	16	5	39
New Haven	38	12	18	8	32
Philadelphie	39	13	23	3	29

LIGUES DE L'OUEST

Ligue du Nord-Ouest

	J	G	P	N	Pts
Seattle	32	22	8	2	46
Portland	28	13	9	6	32
Vancouver	28	14	10	4	32
Edmonton	28	8	16	4	20
Calgary	28	3	17	8	14

Calgary et Edmonton se retirent de la ligue.

RESULTATS DE LUNDI

Détail de la Ligue du Sud

Regina Vics 5, Regina Aces, 2. Vics gagnent la série par 2 contre 1.

Détail, Ligue du Nord

North Battleford, 5, Saskatoon, 3. North Battleford gagne la ronde par 7 à 6.

LIGUE DES EGLISES DE PRINCE-ALBERT

Intermédiaire

	J	G	P	N	Pts
St. Mark's	7	6	1	0	12
St. Patrick's	7	6	1	0	12
Wesley's	6	3	3	0	6

Juvenile

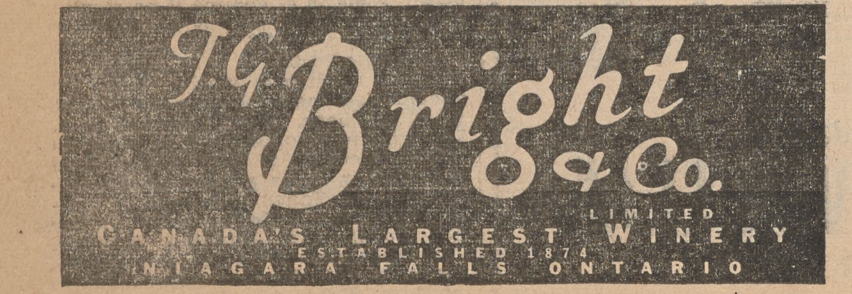
	J	G	P	N	Pts
St. Alban's	16	13	1	2	32
St. Mark's	15	13	1	1	31
Sth P. Albert	10	5	4	1	22
St. Paul's	17	6	8	3	15
Wesley's	16	1	10	5	8
St. Georges	17	1	14	2	4

Midget

	J	G	P	N	Pts
Monarch's	12	8	2	2	18
St. Paul's	12	4	4	4	12
Wesley's	12	5	5	2	12
Baptist's	12	1	7	4	6

Le St Patrick et le St Mark ont détaillé, et malgré quinze minutes d'extra, le score est resté 2 à 2. Ces deux équipes joueront cette semaine encore. Le club gagnant jouera avec les Aye et le club perdant avec les Wesleys, chacun sur leur glace. Le gagnant jouera pour la finale, deux dans trois, pour la coupe du docteur Turnbull.

Le St-Paul et le Wesley joueront une partie supplémentaire pour la semi-finale. Le club vainqueur rencontrera les Monarch, deux dans trois, pour la coupe Ralph Miller, détenue par le St-Paul. Le club des jeunes n'a pas complété sa série pour la coupe A. I. Wilkinson maintenant détenue par le St-Mark.





CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

NOTE

Nos colonnes sont ouvertes à toutes les activités religieuses et nationales de notre groupe en Saskatchewan. S'en servir pour vider ses querelles de clocher est une bien vilaine affaire. Il est d'ailleurs facile, à qui veut, de tromper la vigilance du rédacteur. Situé à des centaines de milles de certaines paroisses, ne connaissant rien des particularités de la vie intime des gens, comment pourrait-il saisir certaines allusions, certaines accusations voilées? Combien de fois, le crayon à la main, il se demande s'il doit biffer ou publier. S'il avait le don de lire, à distance, l'intérieur des coeurs de tous les Franco-canadiens, les chroniques, destinées à favoriser le développement des activités françaises, ne serviraient jamais de dépotoir aux rancoeurs.

De grâce, chers chroniqueurs, aidez le pauvre rédacteur qui fait de son mieux pour aider tout le monde. Que nos tribunistes ne s'amusent point à nous décevoir. C'est un jeu bien dangereux, de nature à causer des torts irréparables au journal, aux associations, aux paroisses, aux personnes.

Nous comptons une fois de plus sur la loyauté de ceux qui nous écrivent.

Joseph VALOIS, O.M.I.

:::

W.-Bunch

Le Régime des Compagnies

Le cours d'histoire du Canada se continue. M. Eugène Cadieux en donnait la deuxième leçon, lundi le 18 février. Le président, M. Adélard Langlois, félicita l'auditoire d'être aussi nombreux. Il demanda à M. Rondeau de bien vouloir faire entendre un morceau de violon. Accompagné au piano par Mlle Rondeau, celui-ci exécuta deux morceaux entraînants qui soulevèrent bien des applaudissements. M. Paul Mondor présenta ensuite le conférencier.

M. Cadieux, en vrai professeur, fit une courte récapitulation de la leçon précédente avant de présenter "Le Régime des Compagnies." Se servant de cartes géographiques au tableau noir, il traça les découvertes de Champlain; il expliqua le travail pénible de celui-ci, notamment à la fondation de Québec; il parla aussi des difficultés rencontrées par les pionniers.

La fondation de Montréal, celle des Trois-Rivières, la lutte héroïque de Dollard, le travail d'évangélisation des missionnaires furent autant d'événements captivants présentés par le conférencier. Il nous fit aussi entrevoir l'état des choses à la Cour de Versailles, le peu d'intérêt que la France portait au Canada. Ensuite vint la prise de Québec par Kirke en 1629, le traité de Saint-Germain-en-Laye, la faillite de la Compagnie des Cents Associés, la mort de Champlain.

On dit que l'intérêt est communicatif. M. Cadieux l'a prouvé car lui-même était si épris de son sujet et le présenta d'une manière si attrayante que tout le monde fut intéressé.

Après un arrêt de quelques minutes, pendant lesquelles MM. Ph. Gareau et Laurent Mondor chantèrent un magnifique chant à la "Langue Française", le conférencier fit un bref résumé et développa quelque peu les leçons à tirer de ces belles pages d'histoire.

Pour clôturer, MM. A. Langlois et Laurent Mondor jouèrent une comédie-bouffe: "On demande un acteur". Les talents d'acteur de ces deux messieurs sont connus depuis longtemps ici et leur comédie a grandement amusé l'asistance.

M. Marcel Dauphinais a remercié et le conférencier et l'auditoire.

Prochaine leçon d'histoire — Le Gouvernement Royal au Canada par M. l'abbé H. Marquis.

:::

Edam

Dimanche, le 10 février s'éteignait paisiblement à notre hôpital, fortifiée de tous les sacrements, après une longue maladie acceptée avec courage et générosité, Mme Constant Pontonnier, née Célestine Gaudemer, à l'âge de 69 ans.

Ses funérailles eurent lieu en l'église du Christ-Roi, mardi à 10h. 30, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, venus déposer un tribut de prière sur la tombe de la regrettée disparue et offrir un témoignage de sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

Pour la circonstance, l'église avait revêtu toutes ses plus belles tentures de deuil.

La levée du corps fut faite à la résidence de la défunte par M. l'abbé C. Mollier, curé de St-Hippolyte. M. l'abbé L. Leclerc, curé de la paroisse, chanta le service. Assistait au choeur, M. l'abbé A. J. Coursol, curé de St-Léon.

MM. Georges Bellanger, Jules Bellanger, Jean Malhomme, Alphonse Jullion, Emmanuel Malhomme portaient le cercueil.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Constant Pontonnier, sa fille, Mme Albert Nadon, née Marie-Louise Pontonnier.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Si la mort, cruelle visiteuse, vient impitoyablement rompre le cercle intime de nos plus chères affections terrestres, consolons-nous à la pensée qu'elle est en même temps la libératrice des misères d'ici-bas, et qu'en venant nous ravir des êtres chéris et vénérés c'est pour les placer au sein des immortelles destinées, fruit et partage des âmes généreuses qui ont vaillamment combattu le bon combat.

:::

Albertville

Dimanche dernier, les enfants de notre école du village, sous la direction de leur maîtresse, Mlle A. Thibault, donnaient une séance intéressante d'un nouveau genre. C'était un concours de catéchisme et de verbes français. Chaque division s'avança à son tour pour soutenir le choc des questions des adversaires. Le succès vraiment étonnant que nos écoliers remportèrent fit voir quel travail excellent est fait dans notre école dans l'enseignement de ces deux sujets. Les champions soutinrent l'attaque plus d'une demi-heure sans manquer. Il nous est agréable de mentionner en particulier, Berthe Pellerin et Rita Rivest pour la division des grands en catéchisme. Lucienne Paradis, pour pour celle des moyens et Yvonne Carrier pour celle des petits. En français, nous sommes heureux de féliciter Jean Morin, Théodore Dion, Germaine Brassard et René Pellerin. Il y eut également des déclamations, de la musique et du chant. M. le président, ainsi que M. le curé, offrit des félicitations aux enfants et à la maîtresse. On se dispersa après le chant "O Canada".

Dimanche dernier, M. et Mme Napoléon Beaudoin célébrèrent leurs noces d'or. Nous offrons aux heureux jubilaires nos voeux de longues années de santé et de bonheur au milieu de nous.

Hélas! le deuil accompagne parfois la joie dans une paroisse. En voici un exemple.

Immédiatement, nous nous empressons d'offrir nos bien vives condoléances à la famille Emile Brassard. Elle perdait son bébé, le six de ce mois. Sainte Dorothée, sa patronne, semble être venue chercher sa petite protégée juste le jour de sa fête. Plusieurs diront bonnement: "Tant mieux! Le petit ange ne connaîtra pas les peines de notre vie; il a précédé ses parents au ciel". Toute belle qu'elle est, la réflection n'a pas empêché les pleurs d'une famille, où l'affection est singulièrement tendre.

Personne, pourtant, ne regrette Dorothée autant que le grand'père Antoine. Chaque matin, lorsque grand'père venait faire son tour à la maison, le bébé battait des mains, allait au-devant du vieil aveugle, lui donnait sa "menotte" et le conduisait à la place d'honneur, au fauteuil du bout de la table. Etrange! le lendemain de la mort, quand monsieur Emile se rendit chez grand'père et prenait mille détours pour annoncer la triste nouvelle, le bon vieillard s'écria fortement: "Tu n'as pas besoin de le dire. Je le sais. Elle m'apparut la nuit dernière et me fit ses adieux. Cher vieux! On lui pardonnera d'avoir beaucoup pleuré. Sa chérie manquait aujourd'hui, qui était aussi la fête de grand'père.

En effet, ce jour même, le vieillard atteignait ses 95 ans. Il est né à Pointe-aux-Cèdres, dans l'île de Montréal. Son épouse s'appelait Delima Lagass. Ils eurent 12 enfants; 11 d'entre eux sont encore vivants. Le père Boileau fut l'un de nos pionniers. C'est en 1911 qu'il défricha son carreau à Albertville, en plein bois fort. Ni lui ni aucun de ses enfants n'ont jamais été tentés de verser dans le communisme. Non, s'ils ont peu reçu du gouvernement, quel patrimoine ils ont conquis sur la forêt. Si nous souhaitons naturellement bonheur au vieillard et prospérité à ses enfants, en même temps, nous ne pouvons nous empêcher de demander si la Saskatchewan a toujours la valeur dont dotent le pays des familles Boileau, Brassard, Beaudoin.

:::

Meyronne

NOUVELLES

Mme E. Brisebois est allée à Régina avec Laurette, la plus petite de ses filles, malades depuis plusieurs jours, pour obtenir d'un spécialiste un diagnostic satisfaisant.

M. Léopold Girardin est alité depuis une semaine par suite d'une forte grippe qui lui demandera plusieurs jours de repos. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BAPTEME

Née le 21 janvier, baptisée le 15 février, Marie Barbara Anna Kutfchall. Son père est Nicol Kutfchall et sa mère, Madeleine Cooda, de Hazenmore. Parrain, M. Adam Frederick; marraine, Barbara Frederick.

Nous notons avec plaisir un réabonnement de M. Ch. Van Elslande. Félicitations.

Après lecture du No du 13 février dans lequel M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'A.C.F.C., nous annonçait l'élection du président-intérimaire, M. l'abbé Baudoux, le secrétaire local s'est fait un doux devoir de lui écrire pour lui témoigner l'expression de notre vive gratitude pour la nouvelle charge qu'il veut bien assumer, l'asurant en même temps de la fidélité des Franco-canadiens de la paroisse.

Mort de M. l'abbé Magnan

Dimanche, 17 février, les Meyronnais apprirent la mort d'un prêtre-pionnier, le curé Arthur Magnan, dont les anciens de la paroisse gardent un respectueux souvenir. Douze paroissiens se rendirent à Gravelbourg pour les funérailles et l'enterrement. M. P.-H. Bouvier, M. Froidevau, Alcime Bouvier, Mme Millaire, M. et Mme Laplante et leur fille Thérèse, Mlle Antoinette Fortire, M. et Mme Louis Girardin, leur fils Raymond et M. Dominique Dugas, allèrent dans le camion de M. Laplante rendre leurs hommages aux restes de cet ancien ami de pieuse mémoire. Qui ne se souvient de l'avoir vu à nos fêtes religieuses et populaires, bazars, séances, etc., seconder ses confrères dans leur ministère, et encourager nos oeuvres Donnons l'aumône de nos prières à celui qui sut si bien, de son vivant, exercer une charité discrète et toute chrétienne.

De là haut, il n'oubliera pas son évêque, ni ses confrères, ni leurs nombreuses familles dont il fut sur terre le conseiller et le protecteur.

Prions Dieu pour le repos de son âme.

:::

Ferland

Les rigueurs de la saison accrues par le mauvais état des chemins ont suspendu pour beaucoup la vie paroissiale de notre village. Neanmoins, nous pouvons nous réjouir de l'acquisition d'une belle jeune fille, enfant de M. et Mme Aristide Fournier; nous comptons également un nouveau foyer fondé par M. J.-B. Nogue et Mlle Carmel Raymond.

Les scouts ont su nous récréer ainsi que le cercle dramatique de l'endroit dans un drame fameux qu'il répètera sous peu.

Sous l'habile direction de l'institutrice, Mlle Bonnet, nos écoliers nous ont démontré et leurs talents et leur savoir dans une délicate intermède.

Les dévotiées dames de Ste-Anne sont à organiser une soirée qui promet beaucoup d'entrainn. Le cercle Joseph Arthur, paralysé par les intempéries se prépare à reprendre ses activités. La paroisse déplore en ce moment la disparition de son plus ancien curé, M. l'abbé Magnan dont le souvenir s'est incrusté dans le coeur de tous; Ferland se joint à St-Victor pour verser des larmes sur cette fraîche tombe qui renferme un père et un saint. Dans quelques jours, un service sera célébré pour M. l'abbé Magnan.

Etaient présents aux funérailles, à Gravelbourg, M. l'abbé J. Denis, curé, M. et Mme J.-L. Fournier, Charles Fournier, Mme Alex. Laberge, MM. N. Couture, Aristide et Antonio Fournier, Louis Fournier, N. Chabot.

MM. N. Couture et Louis Fournier eurent l'honneur d'être parmi les porteurs.

Mlle A. Morin, pensionnaire au couvent de Radville, a subi une opération. Son cas est des meilleurs toutefois. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

:::

Laventure

DEPART

M. Ant. Boudreault et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Shell River.

Nous sommes heureux de compter parmi nous M. M. Boudreault.

SOIREE

Dimanche dernier, nous avions une partie de "whist" organisée par Mmes Ludger et Nap. Laventure.

Les heureux gagnants des prix furent: chez les dames, Mlles Yvonne et Marie-Anne Laventure; chez les hommes: MM. Raoul Cardinal et Henri Turgeon.

Quelques articles furent râflées: une boîte de chocolat, gagnée par Mlle Mariette Turgeon;

1 sac de farine, don de M. Emile Laventure, gagnée par Mme Ludger Laventure;

Un plateau, gagné par Mlle Mariette Turgeon;

Une boîte de mouchoirs, don de M. Alfred Turgeon, gagnée par M. Henri Turgeon.

Il y eut chant et déclamations par MM. Octave Landry et A. J. Laventure; Mlles Marie-Rose Turgeon, Mariette Turgeon, Mme Robert, etc.

Tous passèrent une agréable soirée, et souhaitent que ces réunions paroissiales se multiplient.

:::

Lac Pelletier

PARTIE DE CARTES

Dimanche, le 17 février, les Dames de Ste-Anne donnaient une partie de cartes pour l'église. L'assistance n'était pas nombreuse à cause des mauvais chemins. Cependant, la petite foule était remplie d'entrain.

Les heureux gagnants des cartes sont les suivants.

Mme Maurice Duclos, 1er prix des dames, donné par Mme St-Denis.

Mme Alphonse Chabot, prix de consolation des dames, donné par Mme Bibeau. M. St-Jacques, 1er prix des hommes, donné par Mme Donat Chénard.

M. Léo Chénard, prix de consolation des hommes, donné par Mme St-Jacques.

Plusieurs beaux objets, tel qu'un beau crucifix, donné par M. le curé et gagné par M. Ludovic Lacelle, ainsi qu'un coussin donné par Mme Donat Chénard, et gagné par M. Paul Monette, furent raflés. En tout, les dames rapportèrent la somme de $27.60.

VA ET VIENT

M. l'abbé Brouillard recevait pour quelques jours la visite de son neveu.

Mlle Jeannette Béreau, après une absence d'une année revenait prendre la charge de son ancienne classe, l'école Newville.

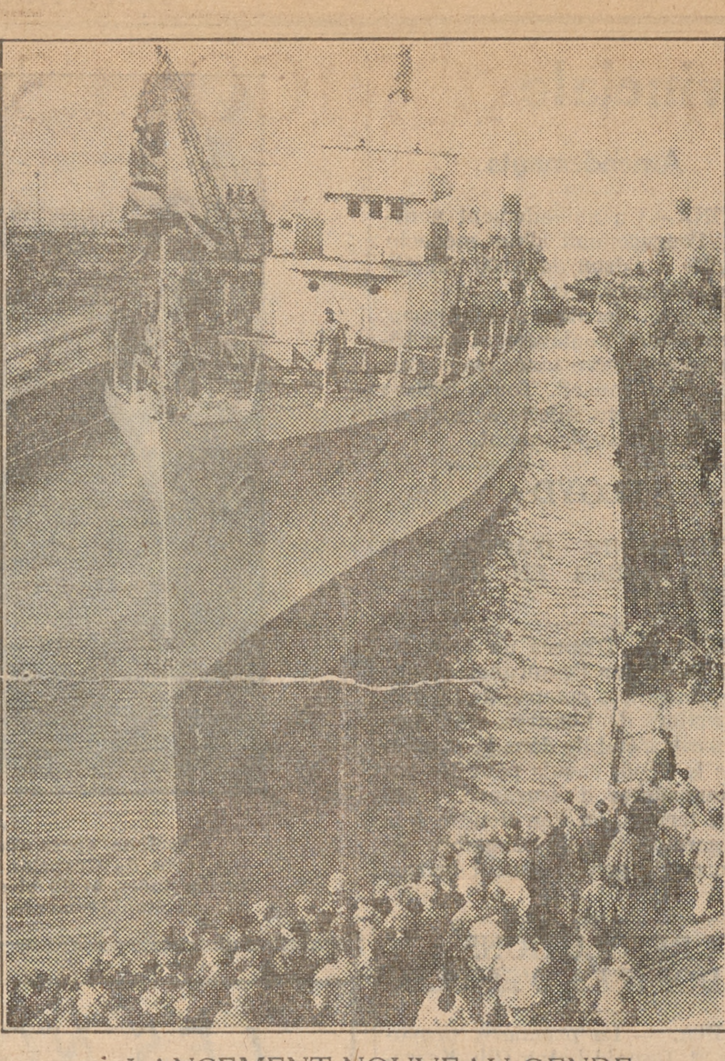
Mlle Marie-Ange Leverrier nous est revenue samedi dernier pour continuer sa classe à l'école Lévis après avoir passé ses vacances à Moose-Jaw et Winnipeg.

M. Dominique Monette est de retour du Manitoba où il est allé chercher deux chevaux enregistrés.

:::

St-Hubert

Mlle Madeleine Roch, de la Butte du Paradis, Sask., est venue passer un mois chez sa soeur Yvonne, Mme L. Dumonceaux, et reprendre contact avec ses anciennes connaissances de St-Hubert. Elle a revu sans doute avec plaisir l'école et le Presbytère, autrefois témoins de ses jeunes ébats.



LANCEMENT NOUVEAU GENRE

La H. M. S. Deptford, une corvette de 1,000 tonneaux, a été construite dans une câle sèche au lieu de la coulisse ordinaire. L'eau de la mer est venue au flottage du nouveau bateau. C'est ce que montre cette gravure.

10 février. — Partie de cartes. Assez bonne assistance. Premiers prix, donnés par M. Cormier et Mme F. Jordens; gagnés par M. R. Friday et Mme R. Istace. Prix de consolation, à M. V. Boutin et Mme H. Paquin.

18 février. — L'Hospice Jeanne d'Arc reçoit 3 nouvelles recrues: Rev. M. M. Kempfert du diocèse de Gravelbourg, M. Collin de Mutrie et M. And. Edward de Régina. Mme Kapell, décédée le 17, a été enterrée à Windthorst, le 20.

19 février. — 3 anniversaire de naissance le même jour: Mme M. Cottin, Mme H. Paquin et Mlle Yv. Mouly. A cette occasion, une gentille petite fête de famille a eu lieu chez M. H. Paquin. — "Ad multos annos."

Le 11 février, M. O. Praud partait pour l'Hôpital des Soeurs Grises à Régina. Il s'y confiait aux soins du docteur J.-B. Trudell. Le 18 courant, il a dû subir une opération chirurgicale assez compliquée. Dès le surlendemain, il pouvait écrire plusieurs lettres pour annoncer à sa famille que la nuit même qui a suivi son opération, il avait pu jacasser, rigoler, et dormir comme un loir. Cela nous dit clairement que tout semble marcher comme sur des roulettes.. Tout fait donc prévoir qu'avant longtemps il sera de retour parmi nous, retapé à neuf. De tout coeur nous le lui souhaitons et prions dans ce sens.

Savez-vous que voilà St-Hubert tout à fait dans le progrès? Jusqu'ici, il n'avait jamais été question, parmi nous, d'invention de marque quelconque. Or, il semble bien que M. Edmond Bachtold, pour son coup d'essai, ait vraiment fait un coup de maître.

Très ingénieux, en effet, fort pratique et fort utile est certainement le curieux instrument qu'il vient de faire patenter, sous le nom de "Hache Combinée de Trappeurs et Campeurs". M. Bachtold a trouvé le moyen d'agencer, sous un volume fort restreint, et avec un poids de 4 livres à peine, au moins 16 articles différents de première nécessité pour trappeurs et campeurs; par exemple: petite hache, marteau, pique, tube pour médecine, bandages, aiguilles, fil, porte allumettes, briquet et lumière à gazoline combinée, arrache-clous, scie à bois, scie à viande, couteau de chasse, couteau de trappeur, compas, fusil de boucher, thermomètre, instrument pour ouvrir boîtes de conserves, etc. Jusqu'à ces derniers temps, il avait négligé l'instrument pour ouvrir les bouteilles, mais depuis qu'il est certain que la bière et autres boissons vont pouvoir légalement pénétrer un peu partout, et par suite, probablement jusque dans les campements, il n'a pas hésité à ajouter ce petit nécessaire. Il me semble qu'il ne s'agit pas ici du vrai tire-bouchon. En tout cas, à supposer que cet article ait été vraiment omis, on n'hésitera pas à en excuser M. Edmond Bachtold, lorsqu'on saura qu'il n'est point un gars de Sorel.

D'ici quelque temps, selon toute apparence, cette ingénieuse invention sera dans le commerce. A notre habile inventeur nous souhaitons le plein succès qu'il mérite.

:::

Cut Knife

M. et Mme Maurice Lussier, de Meadow Lake, saluent leurs amis d'ici.

Mlle Liliane LeBoeuf est retournée chez elle, après un long séjour à Meadow Lake.

M. Edwin Barsalous, qui vient de terminer ses études au collège de Battleford, est retourné chez lui.

Notre église est maintenant dotée d'une magnifique statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. La chorale dirigée par M. Florent Foisy a exécuté du beau chant. Ensuite, le Révérend Père Arès a bénit la nouvelle statue et nous a donné un sermon très intéressant sur la vie de ainte Thérèse, notre modèle à tous.

Mme Emile Loranger de Triple Lake, est à notre hôpital municipal; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'exécutif de la Y.C.C. et les Dames de Ste-Anne ont décidé qu'une partie de whist-bridge avec dance, sera donée à l'hôtel de ville, le 28 de ce mois.

:::

White-Star

SOIREES FAMILIALES

Mercredi, le 20 février, une belle soirée-surprise fut donnée par M. Pierre Logodin à M. et Mme Alexis Masserey. Tout le monde s'amusa beaucoup et un beau goûter fut servi. 44 personnes étaient présentes et, après le goûter, plusieurs des invités chantèrent de jolies chansons bien appréciées de l'audience. De la jolie musique fut exécutée par deux jeunes gens de White Star.

M. et Mme A. Masserey furent bien contents de cette surprise, car cela leur démontre qu'on les tient en haute estime à White Star.

Vendredi, le 22 février, une autre soirée de famille eût lieu chez M. et Mme Henri Delhommeau, en l'honneur de l'anniversaire de naissance de leur unique garçon, Henri.

L'assistance était de 70, sans compter les enfants.

Nous souhaitons a ujeune homme de bien longues années remplies de bonheur, de sucès, de prospérité et de santé. Un bon goûter fut servi aux invités et plusieurs belles chansons très applaudies égayèrent tout le monde.

La fête, en un mot, fut un succès.

PARTIE DE TARTES

Dimanche, le 24 février, a eu lieu, au presbytère, une partie de tartes qui fut un très grand succès. D'abord, on joua aux cartes et ensuite on procéda à la vente des tartes, sujet de plaisirs et de taquineries. Des prix furent donnés aux gagnants, et un prix spécial d'entrée fut présenté par le R. P. Bussière, O.M.I., curé de la paroisse. Beau programme musical.

Les gagnants des prix furent: le prix d'entrée, M. H. Poudrier; 1ers prix, M. P. Legodin et Mme A. Legodin; 2èmes prix, M. M. Poudrier, Mlle A. Lahaye; prix de consolation, M. M. Beenden, Mlle Angèle Delhommeau.

Il y a déjà eu plusieurs parties de cartes au profit de l'église, et chaque fois, ce fut un succès. Nous espérons que les paroissiens continueront leur appui à la paroisse.

Il y aura prochainement une partie de paniers qui, nous l'espérons, sera bien réussie.

LE CLUB SPORTIF

La Semaine prochaine, on publiera un résumé de la constitution et du e cette organisation, et aussi diss but de cette organisation.

DIVERS

La petite fille de M. et Mme F. Furchuck, actuellement à l'hôpital, ne semble pas se rétablir bien vite, car ces derniers jours, sac ondition empirait. Nos sympathies à sa famille.

:::

Le français

Le français, langue de clarté, n'a pas perdu tous ses droits en Orient. Ainsi il demeure la seconde langue nationale en erse. La fameuse convention Sinclair, relative à l'exploitation des puits de pétrole, a été rédigée en persan et en français; en cas de contestation, c'est le texte français qui doit faire foi.

Il en est de même, nous apprend L'Européen, de la nouvelle concession octroyée à l'Anglo-Persian Oil Co., en 1933, annulant celle de 1901.

Le français est une langue honnête.

:::

UNE AUGMENTATION

FALL RIVER. — Le nombre des élèves, dans les écoles paroissiales du diocèse de Fall River, a augmenté de 346. Il est actuellement de 17,760. Les écoles élémentaires sont au nombre de 49 et il y a sept écoles supérieures. Le personnel enseignant se compose de 538 personnes dont 19 laïques.

:::

Tirage en faveur de l'Orphelinat

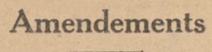
PRINCE-ALBERT. — Le 25 janvier dernier, le maire Fraser a tire les billets de la loterie en faveur de l'Orphelinat catholique. Le premier prix, $100.00, fut gagné par M. E. MacDonald, de Régina.

Le second prix, $50.00, par M. Russell Collins, de Prince-Albert.

Le troisième prix de $25.00, échut à M. Geo. Chandler, de Régina. A la dernière assemblée des Chevaliers de Colomb, le Rév. Père Bruck, présenté par le Rév. Père Delisle, reçut le joli montant de $607.00, résultat final de la loterie. Le Rév. Père Bruck, très satisfait, remercia les Chevaliers de Colomb et tous ceux qui par la vente des billets, ou autrement, ont contribué à ce grand succès financier.

:::

Politique provinciale



DEBAT SUR LES RESOLUTIONS

LES GALERIES ASSIEGEES

REGINA. — L'asurance-chômage et l'inventaire du secours direct ont attiré des foules à la législature. Les galeries étaient bondées de chômeurs unis demandant l'intervention de George Williams.

LA PREMIERE RESOLUTION

Présentée par M. A. J. Macauley, C.C.F. Cut Knife, demande d'intéresser le fédéral au projet d'assurance-chômage.

AMENDEMENTS

M. Gardiner exprime l'opinion de tous en se disant satisfait du bill de l'asurance-chômage passé en seconde lecture à Ottawa, et il espère que l'on fera tout en son pouvoir pour établir l'assurance-chômage par tout le Canada.

LA SECONDE RESOLUTION

M. H. H. Kemper, C.C.F. de Gull Lake, demande un système uniforme de secours direct pour toute la province. L'amendement de M. R. J. M. Parker se lit comme suit: "C'est l'opinion de cette assemblée que le gouvernement provincial fasse tout en son pouvoir pour donner la même allocation par toute la province, lorsque les circonstances sont les mêmes et de pourvoir aussi aux frais du médecin, du dentiste et de l'hôpital."

Après quelques discussions et explications à peu près toutes dans le même sens, M. George Williams rappelle que l'assurance-chômage est du ressort du fédéral.. Le secours direct est qualifié de "ballon politique", en allusion à l'amendement de M. Kemper. Enfin, on pourvoiera aux besoins du peuple.

Pas de bière pour les clubs de golfe

DECISION EN COMITE

REGINA. — Après différentes opinions et discussions, on a restreint la vente de la bière qu'aux clubs-hôtels. Les clubs athlétiques et les clubs de golf sont exclus. Il n'y aura ainsi qu'une douzaine de clubs à vendre de la bière. Cette mesure est dans l'intérêt de tous. M. Davis dit que cette loi de permis de bière créé de grandes difficultés.

MOTION C. C. F. REJETEE

REGINA. — Elle demandait que le citoyen sous le securs direct ne soit pas exclus de l'échevinage.

CLAUSE ENLEVEE

REGINA. — Un changement important vient d'être apporté à la loi des véhicules. Le transparent attaché aux voitures disparaît, mais les lumières d'avant seront tamisées par un verre dépoli. A l'avenir, tous les véhicules, sans exception, devront arrêter à la traverse à niveau. Et tous les chauffeurs seront tenus de produire leur permis dans les 48 heures, sinon ils deviennent passibles d'une amende de l'officier de police.

Les $500 d'extra de M. Hall

REGINA. — La législature a voté $500,00 d'indemnité au député d'Athabaska, en raison de son grand éloignement de Régina. D'après la teneur d'un nouveau bill, tous les députés à la législature, recevront à l'avenir $1,800 au lieu de $2,000, excepté M. D. H. Hall, député d'Athabaska, qui recevra $2,300.

La taxe sur la gazoline

REGINA. — M. C.-M. Dunn, ministre de la voirie et du transport, annonça à la législature que dès le 1er avril, la taxe de sept centins, sur la gazoline ne sera pas exigée des fermiers, pour fins d'agriculture seulement.

Amendements

REGINA.—Un amendement pourvoit à l'engagement d'un médecin de la ville à raison de $2.00 par tête, annuellement.

Enfin, un dernier amendement pour empêcher l'enlèvement des bâtisses sur une terre taxée, sans l'assentiment du conseil. Toute bâtisse ainsi enlevée sera sujette à la saisie sur le nouvel emplacement.

LLOYD

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LLOYD ADMISE EN SASKATCHEWAN

REGINA. — D'après un amendement à la loi sur l'assurance passée à la législature, la compagnie Lloyd's Underwriters de Londres, Angleterre, pourrait s'établir dans la province sans le dépôt requis pour les autres compagnies d'assurance. En d'autres termes, on s'en tiendra à la seule garantie de la Chambre du Commerce du gouvernement britannique.

DEUX RESOLUTIONS ADOPTEES D'EMBLEE

REGINA. — La première, proposée par M. Donald Laing (lib. Kerrobert, demande au gouvernement de réduire les taux de transport sur le grain et le mil destinés aux bestiaux.

L'autre, de M. A. Loptson, (lib. de Pheasant Hills), est pour la réduction par le gouvernement des dépenses de production, ainsi que l'extension des profits industriels.

REGLEMENTS EN FORCE LE 1er MAI

REGINA. — Le lait sera pesé, examiné et classé dans toutes les crèmeries et les laiteries publiques. Et, autant que possible, chaque jour, et au moins tous les dix jours.

Ces rapports seront gardés en filières pour les officiers enquêteurs, afin que le producteur obtienne un juste prix, basé sur le pourcentage de gras du lait.

La faillite des pools obligatoires

REGINA. — M. Loptson fait remarquer que la faillite complète de ces pools obligatoires est due à ce que leur surproduction était contraire aux consommateurs obligés ainsi de payer davantage.

PAIEMENT EXIGE

REGINA. — La législature de la Saskatchewan continuera sa pression au fédéral pour l'exécution du programme de la voierie. Cette résolution fut présentée par J.-D. McFarlane, libéral de Melfort, et fut adoptée à l'unanimité. $750,000 ont été payés jusqu'ici; mais il reste encore une balance de $181,000 à solder, au plus tôt, les commerçants attendent.

SALAIRES MINIMUM

REGINA. — A la législature provinciale, on a proposé un amendement à la motion de M. N. McLeod, libéral de Bromhead, sur le minimum de salaires des instituteurs de la province.

M. McLeod dit que cette mesure fermerait plusieurs écoles rurales, vu l'impossibilité de payer. Il cite la loi scolaire de l'Alberta, comme un modèle, avec son salaire minimum de $840.00, lequel peut-être baissé par le ministère de l'éducation.

M. A. T. Proctor, libéral de Moosomin, déclare que des instituteurs n'ont reçu que $250.00 par année. Il fait remarquer que les concierges et les commis dans les débits de bière et les magasins sont mieux rétribués que certains instituteurs et institutrices. Même ceux qui sont sous le secours direct, à Régina, reçoivent plus que ces instituteurs. M. G. H. Hummel, libéral de Last Mountain, rappelle la récente décision des commissaires d'école de Moose-Jaw s'opposant au minimum de salaire pour les instituteurs.

DOUZE TUES DANS UNE TORNADE AU TEXAS

Le cyclone, après avoir balayé l'est du Texas, s'est déchaîné dans toute sa fureur à Arch-Murray, près de Grapeland. Cette photographie montre les plantations dévastées. Douze personnes furent tuées, et 70 blessées par cette tornade, qui a causé des dommages incalculables aux moissons et aux établissements.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Neuvaine solennelle à St-Joseph

AU MONASTERE DU PRECIEUX-SANG, GRAVELBOURG, SASK., DU 10 AU 19 MARS.

Unissons nos prières! allons à St-Joseph! Qui mieux que lui peut comprendre nos besoins de l'heure présente? Chef de famille, il a connu les soucis et les anxiétés d'une vie pénible et laborieuse; pauvre artisan, il a dû, lui aussi, se chercher un emploi, attendre la rémunération de son travail, etc.

Envoyez à l'avance vos intentions pour être déposées à l'autel de St-Joseph, durant tout le mois de mars, et procurez-vous des prières pour la neuvaine.

Au monastère du Précieux-Sang

Gravelbourg, Sask.

GARDINER DANS L'EST

POUR OBTENIR DES FONDS

REGINA. — Le premier ministre J. G. Gardiner a l'intention d'aller dans l'Est après la présente session. Son but est d'obtenir de l'argent pour organiser les semences du printemps.

LA SESSION EST TERMINEE

REGINA. — La législature provinciale vient d'être prorogée après quarante-six jours de délibérations. Le lieutenant-gouverneur, pendant cette dernière session, a signé soixante et quatorze bills. Le dernier bill, passé à la législature, fut celui de la compagnie d'assurance Lloyds admise en Saskatchewan sans le dépôt coutumier.

ELDER NOMME MAGISTRAT

PRINCE-ALBERT. — M. W. G. Elder remplacera M. R. Mulcaster, démissionnaire. Le salaire du nouveau magistrat sera d'environ $2,000.

Mort d'un pilote

WINNIPEG. — Alvin D. Keith, pilote de la Canadian Airways Ltd a été tué dans un accident d'avion à Kanuchuan Rapids, Manitoba.

Tim Buck, candidat

WINNIPEG. — Les communistes du Manitoba viennent de choisir Tim Buck, chef du parti communiste au Canada, pour les représenter aux élections fédérales dans le comté de Winnipeg Nord. John Nawizowsky a été nommé candidat communiste dans le comté de Selkirk.

Socialistes interrogés

LE VOTE DES ORIENTAUX

VICTORIA. — Rolf W. Bruhn, de Salmon Arm, à la législature de la Colombie canadienne, a demandé à la "Co-operative Commonwealth Federation" de se prononcer sur la question du vote des Orientaux.

C'est une question de grande importance pour la population de la Colombie canadienne, dit M. Bruhn, et comme le chef de la C.C.F. au fédéral est en faveur du vote des Orientaux, j'aimerais connaître votre opinion là-dessus. "Pour moi, continue M. Bruhn, je suis tout à fait opposé à la naturalisation des Orientaux, et je crois que la majorité des électeurs de cette province, y compris ceux du parti C.C.F., sont aussi opposés à cette législation.

Le plan "quota"

RECIPROCITE EN FAVEUR DU COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS

OTTAWA. — Le Congrès des horticulteurs canadiens a présenté une résolution au Fédéral invitant les jardiniers des Etats-Unis à une entente pour l'échange de leurs produits, sans tarif, en autant que possible.

Le "Canus"

NOUVEAU BLE A L'ESSAI

CALGARY. — Cultivée à l'Université de l'Alberta, cette nouvelle variété de blé sera semée sur les zones desséchées du sud. Cette nouvelle variété de blé, résultat d'un croisement du marquis canadien avec le fameux "Kanred" américain, est appelée le "Canus", une dérivation des deux nations: "Canada et Etats-Unis.

On prétend que ce nouveau blé barbelé résiste à la sécheresse et donne un rendement supérieur au Marquis.

NOUVEL HORAIRE

ENTRE PRINCE-ALBERT ET HUDSON BAY JUNCTION

PRINCE-ALBERT. — Le 2 mars, sur la ligne de l'Est du Canadien National, un train partira de Prince-Albert le samedi à 9 heures 45 de l'après-midi et arrivera à Hudson Bay Junction le lendemain matin à 3h. 50. Pour le retour, le train partira de Hudson Bay Junction le lundi à 3h. 45 du matin pour arriver à Prince-Albert à 10 heures du matin.

A Senator, Bannock et Veillardville, le train arrêtera sur signalement; mais tous les autres endroits seront des stations régulières.

UN PROJET DE $200,000 POUR LA VILLE

Nouvelle turbine plus puissante et moins encombrante

PRINCE-ALBERT. — Depuis deux ans, un programme d'amélioration se poursuit. L'ancien générateur d'électricité Corliss est maintenant hors d'usage. On veut augmenter le rendement d'électricité. La "Canadian Utilities Ltd" installerait une nouvelle dynamo au coût approximatif de $200,000. Cependant, cette nouvelle n'est pas encore confirmée.

Le maire H. J. Fraser, questionné à ce sujet, a dit que le projet pourrait être soumis à la prochaine assemblée des échevins. M. W. J. Murphy, directeur local de la "Canadian Utilities Ltd", reste évasif. Tout dépend du conseil de la ville.

PAS DE CANCER CHEZ LES ESQUIMAUX

NOURRITURE CRUE ET POURRIE

VANCOUVER. — Le docteur J.-A. Urquhart, employé du gouvernement dans l'extrême-nord, n'a constaté aucun cas de cancer chez les Esquimaux, bien que leur nourriture soit crue et absolument pourrie. M. J.-A. Urquhart a passé six ans à Aklavik, dans le territoire du Nord-Ouest.

LE CONTROLE DES QUINTUPLETS

WINDSOR. — M. Paul Martin, avocat de Windsor, a été choisi par M. et Mme Oliva Dionne, pour revendiquer leur droit de parents sur leurs quintuplets.

M. Martin s'entendra bientôt avec le premier ministre Mitchell F. Hepburn, afin d'obtenir du gouvernement d'Ontario une partie de l'argent du Trust pour subvenir aux besoins de leurs autres enfants.

154,754,750 dépensés par le gouvernement

OTTAWA. — Le gouvernement a déboursé cette somme pour venir en aide aux chômeurs et aux fermiers. Il faut ajouter $78,673,760 en prêts aux provinces de l'Ouest, répartis comme suit: Manitoba: $12,778,630; Saskatchewan, $36,956,671; Alberta, $11,967,000; Colombie canadienne, $14,514,234; et le Canadien Pacifique, $2,447,225.

L'INVITATION A LA SOVIETIE

LE NOM DE M. BENNETT Y FIGURE

OTTAWA. — Le député libéral de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, a obtenu la production en Chambre de l'invitation télégraphique qui a été adressée à l'Union des républiques soviétiques par les délégués à la quinzième assemblée de la Société des Nations.

Notre premier ministre, M. R. B. Bennett, a signé cette invitation au nom du Canada. Son nom figure sur le télégramme entre celui de M. C. Batoloff, délégué de la Bulgarie, et celui de M. Manuel Rivas-Vicuna, délégué du Chili.

Les signataires invitent l'U. R. S. S. à entrer dans la Société des nations et à lui apporter sa précieuse collaboration.

Les chômeurs protestent

LONDRES. — Des centaines de mille chômeurs veulent manifester contre certaines restrictions apportées par le gouvernement à la dole, surtout contre la réduction des allocations aux pères de famille dont certains membres gagnent un salaire.

80 cas d'influenza

REGINA. — Le chantier de secours Dundurn, pour 1650 chômeurs, est temporairement fermé par les autorités militaires à cause d'une épidémie d'influenza. Il y a environ quatre-vingt cas plutôt bénins. On a organisé un hôpital temporaire. Le docteur Blair est le nouveau médecin du chantier.

L'ESPRIT DE L'ECHAFAUD

L'aumônier, au patient qui monte sur l'échafaud. — Du courage, mon ami!

Le patient. — Je me sens défaillir. J'aurais dû prendre quelque chose...

L'aumônier. — Du courage!... Dans une minute, vous déjeunerez avec les anges.

Le patient. — Eh bien! si vous passiez avant moi... vous feriez mettre le couvert.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS